

OFIS SECURITY SYSTEMS

Kello VISIO X7

La Gestion des Temps de Présence

Optimiser la Gestion des Ressources pour gagner en productivité

Tel: 01 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3615 du Vendredi 5 Août 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -

CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Archidiocèse de Brazzaville

Les jeunes ont prié pour le bon déroulement des journées mondiales de la jeunesse

(P.9)

Conférence de presse du secrétaire général de la Codeha

Guy-Brice Parfait Kolélas a brisé le silence qui n'était pas pour lui «une résignation»



(P.15)

Congo

Le gouvernement contraint de rétablir la confiance, pour redresser l'économie nationale

(P.3)

2^{ème} session ordinaire du conseil national de l'U.pa.d.s

Chaque militant appelé à intérioriser le but pour lequel il milite à l'U.pa.d.s



Pascal Tsatsy Mabiata, secrétaire général de l'U.pa.d.s

(P.5)

B.e.p.c session de juin 2016

Des résultats appréciables cette année

(P.3)

Tribunal de grande instance de Brazzaville



Mise au point du Procureur de la République, à propos des déclarations du Président de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude

(P.6)

OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89

Pointe-Noire

Airtel Congo a gagné, en faisant gagner!!

Le concours Airtel Tour Exprime ton talent, destiné aux DJ et aux groupes de danse, a connu son épilogue, lors de la finale communale qui a eu lieu, le 30 juillet dernier, au stade Kokolo Kopa, dans l'arrondissement 2 Mvoumvou. Si les meilleurs DJ et groupe de danse ont reçu, chacun, dans sa catégorie, une enveloppe d'un million de francs Cfa, en guise de récompense, le grand mérite revient, sans conteste, à Airtel Congo, pour avoir gagné le pari de la promotion des artistes évoluant dans l'anonymat.

Accolades, larmes de joies, congratulations... Les danseurs du groupe «Agents cagoulés» de l'arrondissement 4 Loandjili sont sur un nuage, en cette soirée sabbatique. Avec une moyenne de 14,2, «Agents cagoulés» venait d'être déclaré meilleur groupe de danse de la capitale économique. Mêmes sensations et sentiments chez DJ Wembley, de l'arrondissement 5 Mongo-Poukou, qui, avec une moyenne de 15,2, venait de l'emporter, dans la catégorie DJ Atalakou.

C'était aussi la fête, du côté de leurs dauphins. Canada Mbanza Kongo, de l'arrondissement 3 Tié-Tié (10,2 de moyenne) et le DJ David Biankatou, de l'arrondissement 4 Loandjili (9,3 de moyenne), se disent, aujourd'hui, fiers d'avoir occupé, respectivement, la deuxième et la troisième places. Tandis que le groupe de danse «Strong dancers», de l'arrondissement 5 Mongo-Poukou, a décroché la deuxième place, avec une moyenne de 13,6. Le groupe «Autorité style», de l'arrondissement 6 Ngoyo, a, quant à lui, occupé la troisième place, avec une moyenne de 13,1. Ils ont gagné, pour avoir convaincu le jury présidé par le célèbre journaliste, chroniqueur culturel, Aurélien Nkaya, dit Soul Auro, assisté du célèbre DJ MLG Mochristo, et de Jean Kassa, un agent d'Airtel Congo. Lequel jury aura sanctionné, comme tout au long de cette compétition débutée le 6 juin dernier dans l'arrondissement 2 Mvoumvou, conformément à des critères bien précis. Justesse des mouvements ou chorégraphie, tenue de scène ou vestimentaire, originalité et occupation de la scène pour les danseurs. Les DJ

Atalakou devraient tenir compte, dans leurs prestations, de l'occupation de la scène, l'originalité du style et la justesse de la voix.

À la découverte de l'esprit Airtel

S'il est établi qu'à tout seigneur tout honneur, Airtel Congo, initiateur et organisateur de ce concours, est conscient que tout exploit mérite une récompense, fût-elle minime. Les deux premiers de chaque catégorie ont reçu, chacun, une enveloppe d'un million de francs Cfa. Les deuxièmes et troisièmes ont, respectivement, 500 mille francs Cfa et 250 mille francs Cfa. Et il y a eu d'autres gains. Comme les abonnements au bouquet «Easy TV» de Canal+ attribués à tous les trois premiers de gagnants de chaque catégorie ainsi que des attestations de participation.

Mais, au-delà de ces gains décrochés par les meilleurs DJ et groupes de danse, que retenir de cette initiative d'Airtel Tour à Pointe-Noire ? Même si aucune œuvre humaine n'est parfaite, difficile tout de même de nier que le concours Airtel Tour aura permis à plusieurs artistes de sortir de l'anonymat. Et c'est une évidence. «Je ne savais pas que Ngoyo avait des bons DJ comme Douze mémoires. Mais, il a fallu qu'Airtel Congo organise ce concours pour que je le découvre. C'est une initiative qu'il faut saluer, car elle permet de sortir de l'ombre des talents jusqu'ici ignorés par le public», reconnaissait le 11 juin dernier, Ornela Moukoko, habitante de Ngoyo, à l'issue de la finale dans le sixième arrondissement. «Je viens de comprendre qu'à Mvoumvou, nous avons des artistes très talentueux. Je dis merci à Airtel», avait renchéri Laurentine Bilongo, habitante de Mvoumvou. En divertissant et éduquant le public par leurs créa-



Sous le regard admiratif des membres du jury, dont Soul Auro, le président, au milieu.

pagne du DG d'Airtel, Gérard Lokosso et de la Responsable Départementale Airtel Sandrine Yombi.

Un esprit que les autres entreprises publiques ou privées devraient imiter. «Par ces activités culturelles saines comme celle de ce soir, je note que Airtel aide le gouvernement congolais à mieux encadrer la jeunesse congolaise. Airtel aide aussi les talents de nos enfants à éclore. C'est pourquoi, je lance un cri de cœur au département de la culture pour qu'il suscite l'adhésion



Des membres du groupe de danse Agents cagoulés en pleine prestation.



Le groupe Agents cagoulés en action.



Le danseur du Dj Wembley en pleine action.



Le Dj wembley, en arrière-plan, a hypnotisé le public, grâce, en grande partie, à son jeune danseur.



Le groupe Agents cagoulés brandissant son chèque symbolique d'un million de francs Cfa.

tions, des artistes comme «Douche» et «Ya Techno» sont désormais très familiers au public pour avoir presté tout au long de la compétition dans les arrondissements. La plus grande trouvaille proposée par Airtel Tour durant le concours, c'est d'avoir aidé ses partenaires (Brasco, Canal+, etc.) à écouler facilement leurs produits, via son

service «Airtel Money». Une procédure facile, car les monnaies scripturale et fiduciaire commencent à montrer leurs limites dans un contexte économique mondial en passe d'être dominé par la monnaie électronique. D'où la nécessité de préparer les Congolais à cette éventuelle nouvelle donne financière.

Comme quoi, le bilan



Dj Wembley avec son chèque.

d'Airtel Tour dans la ville de Pointe-Noire aura été globalement positif. Un bilan positif qui n'a pas laissé indifférentes les autorités. «Les communications, la santé, la culture... Airtel est devenu un esprit», a indiqué Guy André Edmond Loemba, administrateur-maire de Mvoumvou qui est venu vivre ces moments riches de symboles en com-

de plus d'entreprises pour qu'elles aident à offrir à nos jeunes des loisirs et des distractions sains», suggérait encore l'administrateur-maire de Mvoumvou, le 11 juin dernier, lors de la finale d'Airtel Tour, dans son arrondissement. Pourvu que cet appel soit entendu!

Congo

Le gouvernement contraint de rétablir la confiance, pour redresser l'économie nationale

Coup sur coup, durant les mois de mars et juillet derniers, les agences de notation internationale ont abaissé, de deux crans en tout, la note souveraine de la République du Congo. Une bien mauvaise nouvelle pour le pays et surtout pour le gouvernement qui se débat à poser ses marques, pour pouvoir réaliser le programme d'actions présenté, le 23 avril 2016, à l'assemblée nationale, par le premier ministre, Clément Mouamba. L'abaissement de la note du Congo, fin juillet, traduit le fait que l'économie congolaise ne se porte pas bien et le pays perd la confiance des bailleurs de fonds internationaux. L'héritage du septennat du «Chemin d'avenir», en matière de gestion financière, semble être lourd de conséquence pour la nouvelle République. Et pourtant, il n'y a pas à désespérer, si le gouvernement réussit la politique de rupture prônée par le président de la République, lui-même, car le pays dispose de nombreux atouts et a su investir dans les infrastructures de base.



Image 3D des plateformes du gisement de pétrole Moho Nord opéré par Total&P Congo et ses partenaires.

Dans leurs rapports, l'agence américaine Moody's et l'anglaise Fitch expliquent leurs décisions de baisser la note souveraine du Congo, en raison de la détérioration des indicateurs macroéconomiques du pays, à cause de la chute du prix du baril de pétrole, qui constitue 69% des recettes publiques et plus de 80% des exportations du pays. L'abaissement de la note du Congo par Moody's est aussi expliqué par le non-respect, par le Congo, du règlement d'une échéance relative à un emprunt obligataire de 478 millions de dollars émis en 2007, dans le cadre de la restructuration de

la dette commerciale congolaise vis-à-vis du Club de Londres, qui réunit des créanciers privés. Cette échéance expirait à la date du 30 juin dernier et le Congo n'a pas payé. Une autre échéance relative à cet emprunt intervient en fin décembre prochain. Les autorités congolaises auraient expliqué le non-respect de l'échéance du 30 juin dernier par une erreur administrative et non par un manque de liquidités. Ce qui a conduit les agences à évoquer la faiblesse des institutions congolaises à gérer l'économie nationale. Quoi qu'il en soit, le Congo a promis de régler cette échéance, sous peu.

Toujours est-il qu'au plan local, l'économie congolaise donne des signes de ralentissement. Lors de sa visite d'Etat en Chine, le président Denis Sassou-Nguesso a dû négocier le rachat, par l'Etat chinois, de la dette de l'Etat congolais à l'égard des entreprises chinoises évoluant au Congo. Le 14 juillet dernier, c'est en des termes très diplomatiques, mais forts, que le chargé d'affaires par intérim de l'ambassade de France a évoqué la dette du Congo à l'égard des entreprises françaises. Et que dire de la dette intérieure de l'Etat envers les entreprises congolaises? Dette, dette, dette... «S'agissant de la dette publique de notre pays, au 31 mars 2016,

elle s'élève à 2.785 milliards de francs Cfa, dont 350 milliards de dette intérieure, répartie entre la dette sociale et la dette commerciale. La dette extérieure représentait près de 50% du Produit intérieur brut (P.i.b), à fin décembre 2015, contre 20%, cinq ans plus tôt. La détérioration de cet indicateur impose l'observation d'une politique d'endettement prudente, afin d'éviter de compromettre la viabilité de la dette prescrite par des standards internationaux», avait indiqué le premier ministre, à propos de la dette. Malgré une décennie de budgets excédentaires (2003-2013), le Congo traîne des ardoises à l'égard des sociétés qui ont travaillé pour lui, dans la construction des infrastructures de base, grâce aux programmes de municipalisation accélérée dans tous les départements, financés, entièrement, sur fonds publics. Il semble, cependant, que la gestion financière publique a été rongée, durant cette décennie, par quelques pratiques indélicates dont les conséquences se manifestent, aujourd'hui, par une crise aigüe dans la trésorerie de l'Etat, même si cette crise est due, aussi, en grande partie, à la chute du prix du baril de pétrole et à une conjoncture internationale qui affecte les pays exportateurs de matières premières. Si le Congo avait observé une gestion rigoureuse de ses fonds, il serait moins affecté par les effets de cette chute. L'on se souvient qu'à un certain moment donné, l'Etat congolais était devenu, lui-même, bailleurs de fonds, grâce à ses excédents budgétaires. Par ailleurs, durant cette période, on a vu émerger une petite classe bourgeoise, faisant des dons humanitaires tous azimuts et propriétaires de biens immobiliers impressionnants. Aujourd'hui, même les dons humanitaires sont devenus rares, alors que beaucoup de chantiers immobiliers sont en berne ou arrêtés. Le nouveau ministre en charge des finances, Calixte Ganongo, entend remettre de l'ordre dans la gestion des finances publiques. Il lui faudra beaucoup travailler et concrétiser le concept de «rupture», pour replacer l'économie congolaise à un bon niveau de confiance des bailleurs de fonds internationaux et reconquérir ainsi les points perdus dans les agences de notation.

B.e.p.c. session de juin 2016

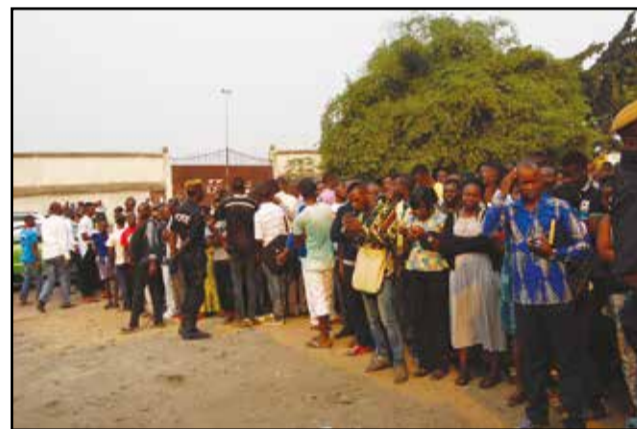
Des résultats appréciables cette année

Les résultats du B.e.p.c (Brevet d'études du premier cycle), session de juin 2016, ont été publiés, le mercredi 3 août 2016, après la délibération qui a eu lieu au Lycée Chaminade, à Brazzaville. Sur 107.131 candidats qui ont passé cet examen d'Etat, 49.693 sont déclarés admis, soit un pourcentage de réussite de 46,39%. Comparativement à l'année 2015, il y a une nette amélioration du pourcentage de réussite à 12,87%.



Le président du jury.

Contrairement à la session de l'année précédente et à la session du baccalauréat de cette année dont le pourcentage de réussite n'est que de 21,26%, les résultats du B.e.p.c 2016 sont plutôt encourageants. En dehors du centre de Luanda-Cabinda, qui a fait 67,19%, soit 43 admis sur 64 candidats présentés (les candidats libres de ce centre ont réalisé un score de 100%), les



Les élèves devant la D.e.c générale, en attente des résultats.

résultats par département se présentent de la manière suivante: Kouilou: 63,35%; Cuvette: 58,14%; Plateaux: 56,87%; Cuvette-Ouest: 56,04%. Le Pool, département qui a connu des moments de troubles et qui avait presque perdu espoir, a réalisé une moyenne de 55,25%; Brazzaville 46,26%; Pointe-Noire: 44,61%; Bouenza: 46,47%; Niari: 41,90%; Lékoumou: 39,17%; Likouala: 35,55%; Sangha: 29,46%. Le classement par établissement scolaire donne le Lycée d'excellence de Mbounda de Dolisie (Niari) en première position. «Ça ne peut étonner personne, parce que nous allons vers l'excellence et il est déjà dans l'excellence», a déclaré le président général du jury, David Boké. Selon lui, les résultats de la session 2016 sont encourageants. «D'une manière générale, je peux dire que le B.e.p.c, session de juin 2016, a été bien organisé sur toute l'étendue du territoire national. Par rapport à l'année 2015, l'amélioration est qualitative et quantitative, avec 12,87%». Toutefois, David Boké a déploré le comportement affiché par les membres de la commission de correction, le 18 juin dernier, à cause du retard observé dans le paiement de leurs primes. «Malgré le fait que nous avons pris toutes les dispositions pour communiquer avec eux, leur dire qu'il peut arriver qu'il y ait un petit retard, ça ne devrait pas faire l'objet de réclamations. Je crois qu'on peut réaffirmer que cette session s'est bien déroulée, les copies ont été bien gérées et la marge d'erreur a été de 0,19%, et ça a été rapidement corrigé», a déclaré le président général du jury. Avec ce pourcentage appréciable de réussite, le gouvernement devrait penser construire plusieurs lycées, parce qu'il y a plusieurs élèves (49.693 élèves exactement) qui vont faire leur entrée au second cycle du Secondaire (Lycée), alors que peu d'élèves ont quitté le lycée, en raison du faible pourcentage de réussite au baccalauréat. Autrement, on risque d'avoir des classes de Seconde et de Terminale surchargées, dans les lycées. Par ailleurs, le gouvernement devrait, aussi, résoudre l'épineux problème de déficit en personnel enseignant, afin de préparer le Congo à l'émergence 2025. Aux heureux admis de ménager leur monture, pour passer le nouveau cycle sans difficulté majeure.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Joël NSONI

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville ; B.P : 1431 ; Tél. : 22 294.13.34/05 736.64.64, République du Congo

INSERTION LEGALE

«GLOBAL EVENTS» SARL

Au capital de Francs CFA : Un Million (1 000 000)
Siège social : 86, Rue Mandou, Camp 31 Juillet
Arrondissement I Emery Patrice Lumumba, Centre-ville
RCCM/CG/PNR 15 B 560
Pointe-Noire - République du Congo

AGREMENT DE CESSIION DES PARTS SOCIALES - CHANGEMENT DE LA DENOMINATION SOCIALE - MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL - TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'un Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société «GLOBAL EVENTS» SARL, en date à Pointe-Noire du 20 juillet 2016, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, enregistré à Pointe-Noire, le 25 juillet 2016, folio 130/40, no 5322 ; les associés de ladite société ont pris les résolutions suivantes

- Agrément de cession des parts sociales ;
- Changement de la dénomination sociale en «UNIVERS TRADING» SARL;
- Modification de l'objet social de la société ;
- Transfert du siège social de la société du n o 86 de la Rue Mandou, Camp 31 Juillet, au n o 349, Avenue Jean Félix TCHICAYA, Arrondissement I Emery Patrice Lumumba, Centre-ville, Boîte postale : 300 ;
- Mise à jour des statuts.

Dépôt légal effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le n o 16 DA 349 du 28 juillet 2016, conformément à la législation en vigueur. Fait à Pointe-Noire, le 2 août 2016.

Pour insertion et avis,

Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06 664.83.17; 05 52.06.60
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

**HUA GANG JIN PENG
EN SIGLE «H.G.J.P-SARL»**

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège : 159, rue Mbe petit chose (Talangai).
BRAZZAVILLE

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 25 juillet 2016, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de La Plaine, en date du 28 juillet 2016, sous Folio 132/25 no 1629, il a été constitué une société dénommée: «HUA GANG JIN PENG», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée ;

Capital: 1.000.000 F. CFA ;

Siège: Brazzaville, 159, rue Mbe petit chose (Talangai) ;

Objet: Bâtiment Travaux Publics, construction, vente et installation

des tuyaux d'eau, Import-export ;

Durée: 99 années ;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le no 16 B 6576 du 29 juillet 2016 ;

Gérance: Monsieur HAO kun Peng est le Gérant de la Société;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

**Maître Jean Marie
MOUSSOUNDA**

SCAVI-CONGO
Société A Responsabilité Limitée
Capital social: 1.000.000 francs CFA
Siège social: 101, rue Lamothe, Plateau-Centre-ville - Brazzaville
RCCM: CG/BZV/16 B 6557 - République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique, en date à Brazzaville du quatre juillet deux mil seize, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, Notaire, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts;

Objet Social: La Société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger: - Courtage en Assurances, Voyage et Immobilières.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application, le développement ou de le rendre rémunérateur;

Dénomination: SCAVI-CONGO;

Siège Social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 101, rue Lamothe, Plateau-

Centre-ville (République du Congo);
Durée: La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital Social: Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement;
Administration de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, Mademoiselle FALCO Kelly Brunde Henrica a été nommée en qualité de gérante de la Société, pour une durée de deux ans;

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 12 juillet 2016, sous le numéro 16 DA 596;

Immatriculation: La Société dénommée SCAVI-CONGO est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM: CG/BZV/16 B 6557.

Pour avis,
**Maître Jean-Baptiste
BOUBOUTOU-BEMBA,**
Notaire

REPUBLIQUE DU CONGO

**PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES (PADEF)
FINANCEMENT OFID (N° du PRET. 1295-P)**

Appel d'Offres National No: T02/2016/PADEF/UNGP/RPM

**TRAVAUX DE REHABILITATION DE 10,23 KM DE PISTE
ET DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE LA PISTE
KINKAMBOU-NGOUDIANZA DANS LE DEPARTEMENT DU POOL**

1. Le Gouvernement du Congo a reçu un PRET du Fonds OFID (N° 1295-P) pour financer le Programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF), et à l'intention d'utiliser une partie de ce PRÉT pour effectuer des paiements au titre du marché des travaux de réhabilitation et de construction des ouvrages de la piste Kinkambou-NGoudianza, sur un linéaire cumulé de 10,23 km dans le Département du Pool.

2. Le Coordonnateur du Programme d'Appui au Développement

critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

4. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de l'Unité Nationale de Gestion du programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF) - Tél :06 658 59 19 - Email : blprodercongo@yahoo.fr / secretariat@padef.org et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci - après du Lundi au Ven-

N° du lot	Dénomination de la piste ou des ouvrages	Nombre d'ouvrages	Localisation des ouvrages	Distance (mètre linéaire)	Observations Uniquement les travaux de traitement de la piste
1	Kinkambou-NGoudianza	-	-	10 230	
2	dalots simples 1 .00 x 1 .00 x 9m et 1,50 x 1,50 x 9m	2	Talweg et rivière Kakaya	-	Travaux de construction
3	Tablier en BA sur un ouvrage de 8m de portée et de 5m de largeur utile	1	Pont sur la rivière La Pouaya	-	

des Filières agricoles (PADEF), invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue de réhabiliter 10,23 km de la piste Kinkambou-NGoudianza, sur un linéaire cumulé de 10,23 km, construire 3 ouvrages de traversée. Ces travaux sont repartis en trois (3) lots distincts: Les entreprises intéressées pourront soumissionner pour un ou plusieurs lots. Le délai maximum des travaux prévu est de six (06) mois pour les lots 1 et 3, et de trois (03) mois pour le lot 2 à compter de la date de notification de l'ordre de démarrage des travaux.

3. L'Appel d'Offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres définies dans l'Accord de financement et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux

dredi de 8 h 30 à 16 heures.

5. Les conditions minimum de qualification comprennent :
- Les copies des documents originaux de constitution en société ou du statut légal, du lieu d'enregistrement et du siège de l'entreprise du Soumissionnaire; - Une procuration écrite du signataire habilité - L'attestation de non faillite; - La justification de la conformité vis-à-vis de la législation fiscale et administrative congolaise; - La justification d'un chiffre d'affaires en travaux BTP au cours des cinq (5) dernières années au moins égal à deux (2) fois le montant de son offre; - La possession d'une expérience d'au moins deux exécutions de travaux similaires (nature et taille) à ceux objet de l'Appel d'Offres; - La capacité financière : l'entreprise doit disposer d'un montant minimum de liquidités et/ou de crédit net d'autres

engagements contractuel pour des montants respectivement de :
- Lot n°1 : 18 711 750 F CFA; - Lot n°2 : 4 347 780 F CFA ;
- Lot n°3 : 7 195 510 FCFA; - La mise à disposition du chantier des équipements et du personnel clé pour l'exécution des travaux.

La marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs ou groupements d'entreprises nationaux ne s'appliquera pas.

6 - Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessus contre paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. La méthode de paiement sera au comptant (espèces).

7 - Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 02 septembre 2016 à 12 heures, heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse mentionnée ci-dessus le 02 septembre 2016 à 13 heures précises à l'Unité Nationale de Gestion du programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF). Les montants de la garantie de l'offres en francs CFA ou équivalent est respectivement de :

- Lot n°1 : 522 705 F CFA ; - Lot n°2 : 260 870 F CFA ;
- Lot n°3 : 421 170 FCFA

Le pli devra porter la mention «AON No: T02/2016/PADEF/UNGP/RPM - Travaux de réhabilitation de 10,23 km et de construction des ouvrages, de la piste Kinkambou-NGoudianza, dans le Département du Pool - A n'ouvrir qu'en séance publique de dépouillement».

8 - Il est demandé au soumissionnaire de visiter les chantiers et leurs environs et d'obtenir par lui-même et à ses risques tous les renseignements qui peuvent s'avérer nécessaire pour la préparation de l'offre et à la conclusion d'un contrat. Les coûts liés aux visites des chantiers seront à la charge du soumissionnaire. Les visites des chantiers se tiendront le 19 août 2016 à 10 h 00 sur les sites des travaux. Un certificat de visite sera délivré à cet effet, par le Spécialiste des Infrastructures du PADEF.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est: Unité Nationale de Gestion du programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF)
Adresse : Parcelles n° 70/42 et 70/43 rue Issac LOCKO - quartier Blanche GOMEZ (derrière l'ambassade des USA-) /Brazzaville
Tél : 06 658 59 19
Email : secretariat@padef.org / blprodercongo@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 02 août 2016
Le Coordonnateur du PADEF
Benjamin DIRA

2^e session ordinaire du conseil national de l'U.pa.d.s

Chaque militant appelé à intérioriser le but pour lequel il milite au parti

Comment affronter le P.c.t et son président? Tel était la problématique de la deuxième session ordinaire du conseil national de l'U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale), tenue du 30 au 31 juillet 2016, dans la salle des conférences de la préfecture du Niari, à Dolisie, sur le thème: «Dans l'unité, la cohésion et la discipline, consolons l'unité du parti». Le défi existentiel du parti politique était au cœur des débats de cette session qui a réuni 269 participants. Raison pour laquelle, le premier secrétaire a appelé chaque militant à intérioriser le but pour lequel il milite à l'U.pa.d.s.

Dolisie, chef-lieu du département du Niari, a abrité, pour la deuxième fois, la session du conseil national de l'U.pa.d.s. Un choix justifié, non pas pour accrédi-ter, selon Pascal Tsaty-Mabiala, «la fausse idée d'enfermement ou de cantonnement de ce parti à l'intérieur des frontières des pays du Niari, mais pour témoigner à cette ville et à ce département notre reconnaissance pour ses efforts remarquables de mobilisation et sa fidélité aux idéaux de Pascal Lissouba, qui se traduisent par ses succès électoraux remarquables», a-t-il dit, dans son allocution d'ouverture.

Le premier secrétaire de l'U.pa.d.s a prôné l'unité du parti. «Les ravages médiatiques causés par l'usage négatif des N.t.i.c, notamment l'Internet, nous préoccupent, puisque, malheureusement, selon l'adage, le mensonge qui est distillé court plus vite que la vérité que nous incarnons. Mais, restons sereins et concentrons-nous sur la vie de notre parti, de son avenir et son rayonnement et arrêtons de le tirer vers le bas, en servant, inconsciemment, des causes qui ne sont pas les siennes», a-t-il poursuivi. Au pouvoir de 1992, jusqu'en octobre 1997, ensuite, premier parti de l'opposition.

«Demain, quelle sera notre place sur l'échiquier politique congolais?», s'est-il interrogé.

Après un débat profond, le conseil national a invité l'ensemble des militants et sympathisants de l'U.pa.d.s au ressaisissement, à l'apaisement, au renforcement de la cohésion et de l'unité dans la discipline du parti. En outre, il a demandé au secrétaire national de poursuivre l'implantation et la mobilisation du parti, à travers la structuration et la redynamisation des organes intermédiaires et de base. Des sanctions ont été décidées à l'encontre des cadres qui ont soutenu des candidats autres que celui du parti, lors de l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016. Par ailleurs, les membres du conseil national ont été informés du réaménagement du secrétariat national, pour des raisons d'efficacité, avec l'entrée de Mme Louise Mampembé, présidente de l'Union des femmes panafricaines, et Sidoine Giscard Madoulou, président de la jeunesse de l'U.pa.d.s. Pour cause d'indisponibilité, Michel Mvoula-Tsieri, Shéri Mubuma et Casimir Matsongui ont été, quant à eux, sortis du secrétariat national. S'agissant du Frocad dont le parti est toujours membre, le



Les membres du conseil national.

conseil national a exhorté le secrétariat national à contribuer, incessamment, à la réorganisation de l'opposition congolaise et à poursuivre, inlassablement, la lutte pacifique pour la consolidation de la démocratie au Congo.

Au terme des débats, quatre recommandations ont été adoptées. Il s'agit des motions de fidélité au président-fondateur, Pascal Lissouba, dont le fils, Jérémie, était présent dans la salle et celle de confiance au premier secrétaire, Pascal Tsaty-Mabiala. Les recommandations sont relatives à la situation sécuritaire nationale, à la libération des prisonniers politiques et au retour des exilés politiques au Congo et celle liée à la convocation du dialogue national inclusif, avec l'implication de la communauté internationale, tant dans le déroulement que dans le processus de mise en œuvre de ses conclusions.

Dans son appel, dit de Dolisie, le conseil national a rappelé aux militants et sympathisants que l'U.pa.d.s ne peut être ni vendu, ni vassalisé, au profit

d'un autre parti ou d'un leader quelconque. De même, il leur a été demandé «de faire échec à tous les détracteurs qui ne jurent que sur l'affaiblissement, sinon la disparition de notre leader charismatique, Pascal Lissouba».

Clôturant les travaux, Pascal Tsaty-Mabiala a exhorté chaque militant à intérioriser le but pour lequel il milite à l'U.pa.d.s. Pour lui, le combat pour la reconquête du pouvoir par les moyens démocratiques et pacifiques ne doit plus ressembler à une simple vue de l'esprit, c'est-à-dire à un mythe. «C'est cela l'essentiel de nos soucis», a-t-il expliqué. Toutefois, le premier secrétaire de l'U.pa.d.s a laissé entendre qu'il avait honte de son pays qui sombre, selon lui, «chaque jour, dans la barbarie, l'arbitraire et dans les violences gratuites... Mon combat d'aujourd'hui, de demain et celui de l'U.pa.d.s est un combat pacifique pour une démocratie véritable».

Cyr Armel
YABBAT-NGO

A.r.p.c.e (Agence de régulation des postes et des communications électroniques)

Des cadres de la primature formés à l'usage des outils de communication électronique

Dans le cadre de la promotion de la culture numérique dans l'administration congolaise, l'A.r.p.c.e a organisé, jeudi 28 juillet 2016, dans sa salle de conférences, à Brazzaville, un atelier d'information et de formation sur l'usage des outils de communications électroniques, à l'endroit d'une quarantaine des membres du cabinet du premier ministre et des agents de la primature. Cette formation a été ouverte par Hilaire Bouhoyi, secrétaire général de la primature, en présence de Sarah Ahoui et Luc Missidimbazi, tous deux cadres à l'A.r.p.c.e.



Une vue des agents de la primature en formation.

L'atelier d'information et de formation vise à informer les cadres de la primature de la mise à disposition des outils de communication et à les former sur la configuration et l'usage de ces outils. Au cours de la formation, les participants ont suivi deux thèmes: «Nécessité de communiquer avec l'identité», développé par Sarah Ahoui, et «Sécurité de données personnelles», par Luc Missidimbazi. Les formateurs ont présenté aux participants l'identité numérique de la primature «gouv.cg», les adresses mails logées au «gouv.cg», les ressources Internet et domaines: www.gouvernement.cg et www.primature.gouv.cg.

Ils ont, en outre, apporté une assistance technique pour la configuration et la création de leurs boîtes e-mails, logées à «primature.gouv.cg», et les autres ressources Internet, telles que la sécurisation de son ordinateur par un mot de passe et un antivirus.

Ouvrant les travaux, Hilaire Bouhoyi a souligné que l'atelier d'information et de formation sur l'usage des outils de télécommunications électroniques constitue, pour la primature, un premier pas vers la mise en œuvre d'un des axes majeurs du gouvernement de la République. L'arrimage du Congo au développement de l'économie numérique est l'un des six axes structurants du projet de société du président de la République, «La Marche vers le développement».

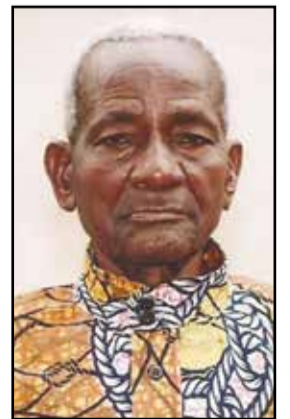
«A l'ère de la révolution numérique qui constitue la nouvelle frontière du développement, la gestion des économies et des administrations modernes exige des adaptations techniques et technologiques qui ouvrent les portes du progrès des innovations et de la modernité», a-t-il affirmé.

Pour Sophie Diankouikili-Mounkala, participante à cette formation, «l'intérêt de cet atelier, c'est, justement, de ne pas rester en marge de la technologie. Nous savons que le numérique occupe une place importante dans le monde; nous savons aussi que le numérique nous apporte beaucoup, dans le monde professionnel, et nous avons seulement besoin d'utiliser tous ces outils mis à notre disposition: ordinateurs, téléphones, et aussi avoir la maîtrise de ces outils. Nous remercions le directeur général de l'A.r.p.c.e et toute son équipe, pour avoir mis des experts à notre disposition. C'est le souhait du premier ministre que tout cela soit maîtrisé, pour un gain de productivité».

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Remerciements

Les familles LOUBASSA, Fila MALONGA, La veuve LOUBASSA née Bilombo Angèle remercient Mgr Anatole Milandou, Archevêque de Brazzaville, la communauté chrétienne de la paroisse St Charles Lwanga de Makélékélé, l'Administrateur-Maire de Mougali, les amis, parents et connaissances, pour leur assistance multiforme, lors du décès de leur frère, mari, oncle et grand-père, LOUBASSA François, sur-



venu le jeudi 21 juillet 2016, à Brazzaville. L'inhumation a eu lieu, vendredi 29 juillet, au cimetière de Loukanga. Veuillez trouver, ici, l'expression de notre profonde reconnaissance.

Que son âme repose en paix.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

38^e session des comités consultatifs interafricains du Cames (Bamako 2016)

81,4% de taux de réussite pour l'Université Marien Ngouabi

La cérémonie de congratulation des nouveaux promus au grade supérieur, issus des délibérations de la 38^e session des comités consultatifs interafricains du Cames (Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur), tenue à Bamako, au Mali, du 11 au 19 juillet dernier, a eu lieu, samedi 30 juillet 2016, à l'esplanade de la Grande Bibliothèque Universitaire, à Brazzaville, sous l'égide de Paul Louzolo Kimbembé, Recteur par intérim de l'Université Marien Ngouabi.

Sur 60 candidats présentés par cette institution d'enseignement supérieur, 48 candidats ont été promus au grade supérieur: 11 professeurs titulaires; 12 maîtres de conférences et 25 maîtres-assistants. Soit un taux de réussite de 81,4%. 11 ajournés et 1 non examiné. La Faculté des sciences et techniques et la Faculté des lettres et des sciences humaines ont été les meilleurs établissements, cette année, avec respectivement, 11 et 10 promus. Certains établissements, comme l'Enam (Ecole nationale d'administration et de magistrature), l'Institut supérieur de l'éducation physique et sportive et la Faculté de droit sont au bas de l'échelle, car n'ayant obtenu aucun promu. Après la présentation des ré-

sultats faite par le Professeur Martin Diatewa, directeur de la recherche à l'Université Marien Ngouabi, Paul Louzolo Kimbembé a félicité les nouveaux promus, dont lui-même a fait partie. Pour lui, «l'ancrage au Cames, pour l'évaluation des enseignants-chercheurs, et, bientôt, pour l'évaluation des programmes d'enseignement, constitue un gage de garantie pour la qualité de notre corps enseignant et la formation reçue par nos étudiants. L'engouement des enseignants-chercheurs pour leur promotion est absolument remarquable et mérite d'être soutenu».

Quelques promus ont livré leurs impressions. Entre autres: le Professeur Jean-Félix Makosso, du département des Sciences et



Photo de famille, à l'issue de la cérémonie.

techniques de la communication, promu au grade de maître de conférences. «Pour le département, c'est le deuxième maître de conférences qui vient d'être promu au Cames. Ce qui constitue une force... Cette année, on va avoir, certainement, une formation en master recherche, pour permettre aux étudiants qui ne pouvaient pas avoir accès à la formation doctorale, faute d'enseignants de rang A, de s'inscrire. Et là, c'est une grande avancée», a-t-il fait savoir.

Le Professeur Joachim Emmanuel Goma Théthé, maître de

conférences au département d'histoire, a, pour sa part, relevé la persévérance qui doit caractériser celui qui veut aller loin dans la recherche.

Quant à Rufin Yelangoli Okandzé, enseignant à l'E.n.s (Ecole normale supérieure), promu maître-assistant, il a affirmé: «C'est, certes, un grand plaisir d'avancer en grade, mais ma promotion est le fruit de beaucoup de sacrifices, de privations».

Un magistrat de la Cour d'appel de Brazzaville placé en détention

Le ministre de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Pierre Mabiala, a mis en cause deux substituts généraux du parquet de la Cour d'appel de Brazzaville, à qui il reproche d'avoir favorisé «l'évasion» d'une dizaine de personnes détenues à la Maison d'arrêt de Brazzaville. Il s'agit d'Obengui-Ngoka et d'Alphonse Justin Soumbou. Obengui-Ngoka a été auditionné, le mardi 2 août dernier, par le ministre de la justice, en présence de Théophile Mbitsi, procureur général près la Cour d'appel, et d'André Gakala-Oko, procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville. A l'issue de cette audition, Obengui-Ngoka a été écroué à la Maison d'arrêt, alors que son collègue, absent à cette audition, est recherché. Il leur est reproché d'avoir donné des autorisations de sortie, pour des visites familiales, à 11 détenus qui ne sont pas revenus à la Maison d'arrêt. Une information judiciaire a été ouverte. Il faut dire que cet événement est un véritable coup de théâtre en milieu judiciaire, que de voir des magistrats tomber sous le coup de la loi, dans l'exercice de leur profession. Comme quoi, la fameuse rupture n'est pas un vain mot.

B.e.p.c: il y aura plus de 49 mille nouveaux lycéens au Congo

Les lycées d'enseignement général du pays enregistreront, pour l'année scolaire 2016-2017, plus de 49 mille nouveaux élèves, admis au B.e.p.c (Brevet d'études du premier cycle), session de juin 2016. Les résultats de cet examen d'Etat ont été publiés, le 3 août dernier. Sur 17.131 candidats présentés, 49.693 ont été déclarés admis, soit un taux de réussite de 46,39%. Le pourcentage est en nette progression. Il était de 34,04%, en 2015. Selon les statistiques, les centres de Luanda et Cabinda, en Angola, arrivent en tête, pour avoir réalisé un taux de réussite de 67,19%. Au plan national, les trois premières places sont occupées respectivement par le Kouilou (63,35%), la Cuvette (58,14%) et les Plateaux (56,87%). Quant aux deux plus grandes villes du pays, Brazzaville (46,26%) et Pointe-Noire (44,61%), elles pointent, respectivement, aux septième et huitième rangs.

Tué par l'effondrement d'un mur à Pointe-Noire

Un gros engin utilisé pour l'exécution des travaux de canalisation de l'avenue goudronnée du Parc des expositions de Pointe-Noire a provoqué l'écroulement du mur de clôture d'un domicile. Il a causé la mort d'un agent, le nommé Ngoma Mfoutou. Celui-ci se trouvait à côté du mur qui l'a littéralement surpris, en s'effondrant. Il est resté coincé sous le mur. Un autre agent, grièvement blessé, a été conduit d'urgence à l'hôpital militaire.

Les travailleurs de l'ex-A.t.c sont revenus en force

Un groupe de travailleurs de l'ancienne A.t.c (Agence Trans-congolaise de communication) ont repris, lundi 1^{er} août 2016, un sit-in, devant le Ministère des finances, à Brazzaville, pour réclamer leurs arriérés de salaire et droits de licenciement, depuis la liquidation de cette entreprise publique. Le versement de leurs droits est interrompu, depuis huit mois. Plusieurs fois, les responsables des syndicats ont demandé à être reçus par le nouveau ministre des finances, mais en vain. La situation des travailleurs de l'ex-A.t.c dure depuis 2014, année de liquidation de l'entreprise. Selon les syndicats des travailleurs, le comité de privatisation n'arrive pas à gérer ce dossier, alors que beaucoup de leurs collègues sont déjà morts. Faut-il toujours faire du bruit, pour avoir son argent, au Congo?

Les ex-travailleurs de la Compagnie des potasses du Congo attendent aussi leurs droits

Après l'arrêt de la Cour constitutionnelle se déclarant incompétente pour régler le différend qui existe depuis la fermeture de la C.p.c (Compagnie des potasses du Congo), en 1977, la centaine des ex-travailleurs encore en vie de cette société se sont retrouvés en assemblée générale extraordinaire, samedi 30 juillet 2016, à la Bourse du travail, à Pointe-Noire, pour faire entendre leurs voix. Leurs dernières retrouvailles datent de 2013. Et cela fait 39 ans, depuis qu'ils attendent de toucher leurs droits, selon eux. D'après Emmanuel Kaya Loubaki, président du comité de suivi, les ex-travailleurs français seraient déjà entrés dans leurs droits, mais les nationaux congolais triment toujours. Sur plus de 2000 travailleurs qu'ils étaient, nombreux sont morts. Ils exigent la régularisation de leur situation. Il n'empêche. Ils ont transmis leur dossier au R.p.d.h (Rencontre pour la paix et les droits de l'homme), dont un responsable a été invité à leur assemblée générale.

Ils ne jouissent pas encore du pot-à-bloc de leur arrondissement

Un pot-à-bloc, une unité indépendante de traitement d'eau, trône à Djiri, le neuvième arrondissement de Brazzaville, et il est fonctionnel. Si les habitants de certains quartiers sont pourvus, depuis, d'eau potable courante à domicile, tel n'est pas le cas de ceux de Bilolo, quartier situé non loin du pot-à-bloc. Ceux-là se plaignent d'avoir été oubliés. Ils ne sont pas encore délivrés de l'angoisse de la recherche des points d'eau potable. Une corvée qu'ils croyaient terminée, avec la mise en service du pot-à-bloc. Ils en rendent responsable la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau). Pour cette société, tant que le réseau de distribution construit par une société chinoise ne leur est pas, officiellement, remis, elle ne peut le mettre service. Mais, pour la population de Bilolo, c'est une injustice. Elle demande au gouvernement d'urger cette situation.

Tribunal de grande instance de Brazzaville

Mise au point de Monsieur le Procureur de la République, à propos des déclarations du Président de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude

Suite aux déclarations faites par le Président de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, relayées sur les antennes de certains médias et dans les colonnes de la presse écrite, au sujet des dossiers transmis au Parquet de Brazzaville et qui, selon lui, sont demeurés sans suite, je fais la mise au point suivante:



André Gakala-Oko.

Courant 2013-2015, mon Parquet a reçu deux dossiers, en provenance de Monsieur le Président de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude. Ainsi, dans le traitement du premier dossier, notamment l'affaire Ministère public contre Mapakou Joseph, Koubatika Gladys, Owobi Bienvenu Alex, Okassa Antoine, Miakanda Bazolo Rose, Ikongo Logan et autres, le Parquet de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville avait, par réquisitoire introductif en date du 19 juillet 2013, ouvert une information judiciaire contre les susnommés et, compte tenu du statut de parlementaire du nommé Ikongo Logan, le Parquet de la République avait adressé une correspondance n° 1006 du 31 juillet 2013 au Président du Sénat, aux fins de la levée de l'immunité parlementaire du sénateur Ikongo Logan, mais, malheureusement, cette lettre est demeurée sans suite, jusqu'à ce jour. S'agissant de la deuxième affaire, opposant le Ministère public et l'Etat congolais (Direction générale de la douane et des droits indi-

rects) contre Baidi Mamadou, alias Moulays, Moussabou Alain, Vava Bruno, Bathily Modlbo, le Parquet de la République avait également ouvert une information judiciaire auprès du Juge d'instruction du deuxième cabinet, par réquisitoire introductif, en date du 15 juillet 2015, et les susnommés ont tous été inculpés pour faux en écriture publique ou authentique, complicité de faux en écriture publique ou authentique et corruption, en application des articles 147, 59, 60 et 147 du Code pénal et 4 et 7 de la loi n°5-2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées. Dans le cadre de l'instruction de cette affaire par Monsieur le Juge d'instruction du deuxième cabinet, il ressort, clairement, qu'une transaction est intervenue entre la société Sotrac, gérée par Monsieur Baidi Mamadou, alias Moulays, et la Direction générale des douanes et des droits indirects, en date du 26 mars 2012, et un échéancier de paiement des sommes dues a été signé, conformément aux dispositions de l'article 327 du Code des douanes, qui dispose: «Les personnes poursuivies pour

infraction douanière peuvent être admises à transiger. La transaction peut intervenir avant ou après le jugement». En outre, l'existence de cette transaction entre les deux parties a été confirmée par Monsieur Milandou Narcisse, Directeur de la réglementation et du contentieux, représentant le Directeur général des douanes et droits indirects dans cette procédure actuellement pendante devant le Juge d'instruction du deuxième cabinet du Tribunal de grande instance de Brazzaville. Ainsi, en vue de constater cette transaction devant, éventuellement, mettre un terme au litige entre les deux parties, en application des dispositions précitées du Code général des douanes, le Juge d'instruction du deuxième cabinet a communiqué au Parquet de la République, par ordonnance de soit communiqué en date du 29 octobre 2015, l'entier dossier de cette procédure, pour réquisitions du Ministère public, aux fins de constatation de cette transaction; réquisitions d'ailleurs prises en date du 13 avril 2016. Que depuis lors, cette affaire est

pendante devant le Juge d'instruction du deuxième cabinet. Il convient de signaler que hormis ces deux dossiers que nous venons d'évoquer, le Parquet de la République n'a jamais été saisi d'une autre procédure venant du Président de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, et ce, jusqu'à cette date. Fort de ce qui précède, le Parquet de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville est étonné de constater, avec indignation, que monsieur le Président de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées, magistrat de son état et qui est censé mieux connaître et maîtriser la procédure pénale, s'insurge, avec hargne, contre le Parquet de la République de Brazzaville, institution judiciaire qui, depuis lors, mène un combat féroce à l'endroit de tous ceux qui seraient présumés auteurs des crimes et délits, sous la conduite éclairée du Garde des sceaux, Ministre de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones. En effet, dans cette nouvelle République, chaque autorité est appelée à exercer, loyalement et dignement, les missions qui lui sont assignées, sans se décharger sur les autres, lorsqu'elle se montre incompétente à réaliser ses missions, car il n'y a plus de place à l'intoxication, à la désinformation et la manipulation de l'opinion.

Fait à Brazzaville, le 1er août 2016

Le Procureur de la République
André GAKALA-OKO
Magistrat
Tribunal de Grande Instance
de Brazzaville
Référence de la mise au point: 014/CAB/TGI/PPR

Journée internationale en mémoire des victimes de l'esclavage de la traite transatlantique

Contribution des diasporas africaines à la modernité politique et culturelle du monde

La Journée internationale en mémoire des victimes de l'esclavage de la traite transatlantique a été célébrée dans plusieurs pays du monde, vendredi 22 juillet 2016. A Brazzaville, une conférence a été organisée, à l'Unic (Centre d'information des Nations unies), sous l'animation de Prosper Miyindou-Ngoma, directeur dudit centre, qui, dans son mot liminaire, a défini le concept esclavage. L'assistance a eu droit à un film documentaire, intitulé: «Ils sont nous», et à une communication sur: «La contribution des diasporas africaines à la modernité politique et culturelle du monde», présentée par le Pr Joachim Goma Thethé, du département d'histoire de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Marien Nguoubi.



Vue partielle des participants.

Dans sa communication, le Pr Joachim Goma Thethé a retracé la lutte des Africains déportés dans le nouveau monde, pour l'affirmation de leurs droits à la dignité et à la liberté. Au 16^e siècle, aux Etats-Unis et aux Caraïbes, les diasporas africaines s'activent pour l'indépendance et les droits civiques. La révolution haïtienne (1801-1804), par exemple, est précédée, en 1791, par la révolte des populations africaines de Saint-Domingue, incitées par un ouvrier agricole, nommé Boukman. Il y a, aussi, l'entrée en scène de Toussaint Louverture, qui déclenche une guerre civile contre l'armée française, venue rétablir l'ordre, à la demande de Napoléon. Le Pr Goma Thethé a évoqué, aussi, la lutte des Africains-Américains pour les droits civiques aux Etats-Unis. Après la guerre de sécession (1861-1865), il y a eu le vote du 13^e amendement de la Constitution qui

abolit l'esclavage. En mars 1896, une décision de la Cour suprême officialise la ségrégation raciale dans les transports publics et légalise la ségrégation scolaire. Les Noirs ripostent par la création des mouvements de protestation, pour réclamer les droits civiques. Après la Seconde guerre mondiale, on assiste à l'accélération de la lutte pour les droits civiques, avec Martin Luther King (1963, la marche sur Washington), Malcom X milite pour un Etat noir indépendant et tous les deux sont assassinés. De 1964 à 1965, le congrès vote des lois sur le droit de vote, qui mettent fin à la ségrégation raciale, après près d'un siècle de lutte pour la liberté et l'égalité. Les mouvements Black Power et Black Panthers disparaissent, après 1970. S'agissant de l'accès aux postes de responsabilités des Africains-Américains, l'orateur a relevé que Chuley

Chrishom est la première Afro-américaine à entrer au congrès, en 1968. En 1972, elle se présente à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle, elle est battue par Marc Govern. En 2004, à la suite de l'élection de George W. Bush, Condoleeza Rice est la première femme noire à diriger la diplomatie américaine, en 2008. Barack Obama, de père Kenyan, est élu président des Etats-Unis, en 2009, Michael Steele arrive à la tête du parti républicain. Sur l'apport culturel et artistique des diasporas africaines dans le monde, le Pr. Goma Thethé a dit que la renaissance de Harlem, aux Etats-Unis, s'est faite dans plusieurs domaines culturels, de l'entre-deux-guerres à la décennie 1960-1970. Cela va donner naissance à un grand

mouvement littéraire dans ce pays et aux Caraïbes... En somme, l'orateur a rappelé que malgré les conditions difficiles d'existence sur le continent américain, les Africains déportés et leurs descendants ont su préserver une partie essentielle de leur patrimoine culturel et de leur dignité sans laquelle la musique, la culture et le sport modernes n'auraient pas leurs formes actuelles. Par leur intelligence et leur combativité, ils ont contribué à l'avènement d'un monde plus respectueux des droits de l'homme et des principes démocratiques. Signalons que cette communication a été suivie d'un échange entre l'orateur et l'assistance qui a, d'ailleurs, été bien édifiée sur la question du jour.

Alain-Patrick MASSAMBA

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation Les Nations unies déterminées à accompagner le développement du système éducatif

Anatole Collinet Makosso, ministre de l'enseignement primaire secondaire et de l'alphabétisation s'est entretenu, lundi 1er août 2016, à son cabinet de travail à Brazzaville, avec Antony Kwaku Ohemeng Boamah, coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo. Plusieurs sujets ont été abordés au cours de leur entretien. Il s'est agi entre autres de: la formation des enseignants, l'encadrement de la jeunesse, l'accompagnement du Congo dans certaines initiatives comme le programme mondial de l'éducation.

Le manuel de référence à l'usage des enseignants, élaboré avec l'appui des Nations unies et, présenté au public le 28 juillet dernier dans l'auditorium de l'Aogc à Brazzaville, témoigne de cet accompagnement. D'où, pour Ohemeng-Boamah, «avec M. le ministre nous avons des programmes depuis quelques temps, donc je suis venu pour faire part au ministre, l'avancement de quelques projets. Je suis venu aussi exprimer au ministre tout le soutien du système des Nations unies, pour l'accompagner dans son département...», a-t-il fait sa-

voir à la sortie de la rencontre. La politique générale de l'alimentation scolaire, la conception des programmes et la politique des manuels pédagogiques, le renforcement des capacités des cadres qui devront intervenir dans ces différents programmes ont, pour cela, été abordés par les deux personnalités. A cela il faut ajouter: la problématique de l'éducation dans le département du Pool. Le gouvernement avait mis en place un dispositif dans l'encadrement des enfants aux différents examens d'Etat (Bac, Bepc, etc.). Il y avait la prise en charge



Anatole Collinet Makosso à (g.) saluant Antony Kwaku Ohemeng Boamah.

des élèves notamment l'interne-ment des élèves, la mise à disposition des candidats des fascicules des cours photocopiés, la prise en charge des bénévoles qui les encadraient, etc. Il est donc question, pour le gouvernement de pérenniser ce dispositif qui peut contribuer, désormais, à l'amélioration des résultats scolaires. Les résultats obtenus au Bac général, par les candidats du Pool, sont

susceptibles d'être exploités par les deux parties (Nations unies/Congo), pour aider le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation à mieux prendre en charge les candidats en situation d'apprentissage difficile.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

District de Mbandza-Ndounga (département du Pool)

La Fondation Niosi accompagne la réalisation d'un plan de développement local

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'appui au développement local, cofinancé par l'ambassade de France, la Fondation Niosi a organisé, lundi 1er août 2016, une rencontre des forces vives du district de Mbandza-Ndounga (département du Pool), sous forme d'atelier de travail, pour débattre et adopter un plan de développement local couvrant la période 2017-2021. L'atelier, qui a eu lieu au C.e.g Bouéta-Mbongo, a été ouvert et clôturé par le capitaine Albert Korho, en qualité de troisième personnalité du district, représentant les autorités locales, en présence de Hermes Marie-Joseph Sounga-Kouba, secrétaire général du Conseil départemental du Pool, Norbert Louvila, conseiller départemental de Mbandza-Ndounga, Parfait Niémé, chef de service études, statistiques et planification à la Direction départementale de l'agriculture, Médard Bénazo, directeur des services techniques au Conseil départemental et Florent Kihoulou, représentant la Fondation Niosi



Les membres du bureau du comité de développement local.

identifiés dans le cadre de ce plan qui propose, par la suite, des actions prioritaires à développer urgemment. Ainsi, trois projets ont été retenus pour un financement total de 7 millions de francs Cfa. Le premier projet concerne la fourniture des rejets d'ananas

projet servira d'installer un champ d'essai, pour enseigner la technique de multiplication rapide et diffuser la culture de la banane dans le district. Un comité de sept membres, dirigé par Robert Youlou, comme président, et Bernard Mackiza comme vice-présidence, a été mis en place. La commission de suivi et d'évaluation a trois membres que va coordonner Pierre Evariste Mounandoki. L'occasion était toute indiquée pour Robert Youlou d'inviter la population de Mbandza-Ndounga à développer la culture des coopératives pour rassembler les efforts entre paysans. «Désormais, Mbandza-Ndounga s'est doté d'un instrument permettant aux acteurs et partenaires de développer le district, aussi qu'au gouvernement, par le biais du Conseil départemental, d'aider tant soit peu les populations de la localité à leur épanouissement. Il reste au bureau que je représente, ici, à établir un programme d'activités, pour répondre aux difficultés des actions ciblées. Face aux énormes potentialités naturelles que présente notre

Plus d'une centaine de délégués venus de 34 villages et de deux quartiers de Mbandza-Ndounga, soit deux participants par localité, et des cadres ressortissants de ce district venus de Brazzaville ont participé à l'atelier qui a permis de débattre et d'adopter le plan de développement local 2017-2021 qui a pour objectif d'améliorer le processus de décentralisation et la démocratie locale et d'accompagner les populations dans leurs activités productrices de revenus. Le projet de ce plan qui est le résultat d'un travail d'analyse sur les données recueillies sur le terrain auprès des populations, était présenté par deux experts de la Fondation Niosi: Jean-Bernard Malonga, coordonnateur du projet et Benjamin Kiabambou. Situé à 52 Km au Sud de Brazzaville, le district de Mbandza-Ndounga, créé en 1995, est relié à la ville capitale par

la route Nganga-Lingolo/Lingolo/Mbandza-Ndounga/Voka qui attend d'être goudronnée. Avec une superficie est de 800



Vue des participants.

Km2, il compte une population estimée à 7.506 habitants. Ce district regorge d'énormes potentialités naturelles, agricoles, culturelles et touristiques. Cependant, il est confronté à plusieurs problèmes qui ont été

après des producteurs locaux. Le deuxième projet est relatif à l'ouverture d'une boutique au centre de Mbandza-Ndounga, pour la vente d'outils aratoires, de semences et d'autres produits agricoles. Le troisième

Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique

Associer les jeunes à l'élaboration des politiques les concernant

En partenariat avec l'Unesco, le Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique a organisé, du 28 au 29 juillet 2016, dans la salle des conférences de la direction départementale de la santé, à Pointe-Noire, sous le patronage de Matthieu Mouloungui, directeur de cabinet de la ministre de la jeunesse et de l'éducation civique, un atelier de formation des directeurs départementaux et des acteurs de la société civile en charge des questions de jeunesse. Il s'agissait de leur permettre de collecter les véritables desiderata des jeunes, pour une révision efficiente des politiques nationales de la jeunesse. Cet atelier a connu la participation de cadres venus des départements du Pool, de la Likouala, des Plateaux, de la Lékoumou, du Niari et de Pointe-Noire.



Photo de famille après les travaux.

L'atelier de Pointe-Noire a permis aux participants de réviser les politiques exécutées jusqu'ici dans le domaine de l'éducation civique et de la jeunesse. «Atelier de méthodologie sur le processus de révision des politiques nationales de la jeunesse et de l'éducation civique de la République du Congo», pouvait-on lire sur des banderoles. Si, pour l'Etat congolais, il s'agit de se conformer à la stratégie opérationnelle 2014-2021 de l'Unesco basée essentiellement sur le développement de la jeunesse africaine, l'initiative voudrait apporter une réponse idoine à une réalité typiquement congolaise. De l'indépendance à nos jours, des nombreuses stratégies de résolution des problèmes ont été conçues. Malheureusement, l'Etat peine à atteindre les objectifs qu'il se fixe. Ainsi, en dépit de quelques particularités, les problèmes de la jeunesse congolaise sont restés les mêmes depuis l'accession du pays à la souveraineté internationale.

En cause, la mise à l'index des jeunes lors de la conception et la mise en œuvre des décisions qui les concernent. «Il est souvent apparu que les principales faiblesses des programmes de développement en général et plus spécialement celles qui concernent les jeunes sont liées à la non-prise en compte des préoccupations réelles de cette tranche de la population et la vision que celle-ci a de ses problèmes», peut-on lire dans les termes de référence de l'atelier.

L'atelier de Pointe-Noire comme celui de Brazzaville ayant réuni du 9 au 10 juillet les cadres des six autres départements du pays, aura doté les participants d'une «méthodologie accélérée de recherche participative». Formés, ils organiseront des consultations participatives en milieu jeunes, sur toute l'étendue du territoire national. Une manière de les écouter directement, afin d'identifier leurs problèmes réels et recueillir leurs propositions conformes à leurs vraies visions.

D'où cet appel de Matthieu Mouloungui: «Vous avez été à l'école du donner et du recevoir. Allez-y, faites votre devoir de citoyens de la République. Rendez-lui ce qu'elle attend de vous. Je vous invite, donc, à interioriser l'usage des outils que vous avez appris. Soyez véritablement à l'écoute des jeunes. Recueillez leurs points de vue, leurs préoccupations, car les stratégies à mettre en œuvre pour résoudre leurs problèmes en dépendent. Puisez l'information à la source, c'est-à-dire auprès des jeunes eux-mêmes».

Encore faudra-t-il que ces jeunes se montrent décomplexés, en brisant la barrière de la résignation, du pessimisme et de la peur, en dépassant leurs clivages politico-culturels. Pourvu aussi que la parole soit donnée de manière sincère à tous les jeunes, sans une moindre dose de démagogie et de manipulation politicienne. Ce n'est qu'à ces deux conditions que ce processus de révision des politiques nationales de jeunesse pourrait produire des résultats tout à fait concluants.

John NDINGA-NGOMA

district, je profite de l'occasion pour appeler la conscience collective à mobiliser les activités communautaires, afin de favoriser la création d'un milieu propice aux investissements dans notre localité», a-t-il déclaré. Rappelons que ce programme d'appui au développement

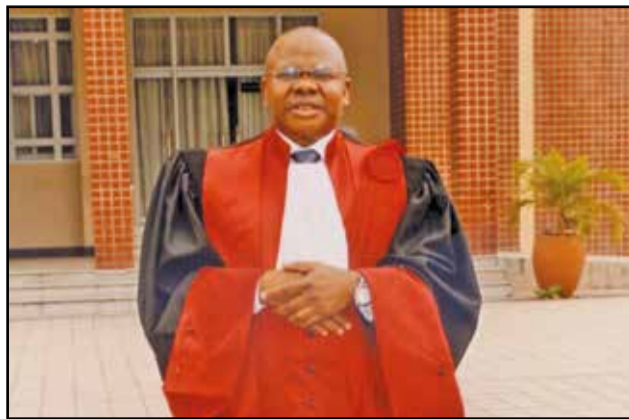
est le fruit de l'élargissement de l'expérience menée dans d'autres districts du Pool, par la Fondation Niosi et l'O.n.g française I.d (Initiative développement).

Philippe BANZ
Envoyé spécial

Cames (Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur)

L'abbé Alexis Tobanguï promu au grade de maître-assistant

L'abbé Alexis Tobanguï vient de passer brillamment son examen d'admission au grade de maître-assistant des Universités, selon les résultats proclamés par le Cames (Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur) de juillet 2016. L'heureux impétrant intègre dorénavant le cercle des enseignants chercheurs. Titulaire d'un doctorat de troisième cycle soutenu en 2009, à l'Université Marc Bloch de Strasbourg, en France, il est rentré au Congo où il est professeur de sociologie à l'Université Marien Nguabi, depuis 2012. Son admission au grade de maître-assistant du Cames apparaît, dès lors, comme la consécration d'un parcours universitaire et intellectuel tissé d'abnégation et de persévérance, comme il nous le dit dans l'interview ci-après.



L'abbé Alexis Tobanguï posant à l'issue de la cérémonie.

* *Quels sont vos sentiments après votre promotion académique ?*

** Ce sont des sentiments de joie et de fierté. Joie, parce que mes travaux de recherches ont été validés par la haute instance du comité scientifique consultatif du Cames, qui est la seule institution habilitée à attribuer les grades académiques dans plus de vingt pays d'Afrique et qui compte plus d'une centaine d'institutions universitaires et du supérieur (Écoles d'ingénieurs, facultés, universités).

* *Du statut d'assistant titulaire, vous passez au grade de maître-assistant, expliquez-nous en quoi cela consiste et comment y accédez-vous ?*

** Le maître-assistant est un enseignant-chercheur affranchi de l'assistantat et autorisé à encadrer les étudiants et les assistants, sous la responsabilité scientifique d'un enseignant de rang magistral. Pour la petite histoire, le corps des maîtres-assistants fut créé en 1960 dans les Facultés des sciences, dans les Facultés des lettres et sciences humaines, dans les Ecoles normales supérieures et dans certains grands établissements d'enseignement supérieur. Les maîtres-assistants ont pour mission d'encadrer les étudiants, d'organiser et de diriger les travaux pratiques, de dispenser un enseignement d'appoint en assistance aux professeurs. Ils doivent d'autre part contribuer aux travaux de recherche dans les services

de recherche auxquels ils sont affectés.

* *Quels sont les résultats de vos travaux de recherche ?*

** En ce qui concerne les recherches effectuées, résultats acquis: En résumé je dirais qu'après ma soutenance de thèse unique en sociologie portant sur «l'armée et la socialisation des jeunes en difficulté: expérience des Centres Défense deuxième chance», le 12 mai 2009, j'ai participé à plusieurs activités scientifiques en ma qualité d'enseignant-chercheur. Ces activités m'ont permis d'approfondir quelques problématiques de ma thèse, notamment la socialisation, le lien social et la jeunesse. Les résultats acquis de mes travaux se résument de la manière suivante: dans mon livre intitulé:

«Défense Deuxième Chance et la socialisation des jeunes en difficulté» (éd. L'Harmattan, Paris, 2014), j'ai pu mettre en évidence quelques éléments de biographies, d'itinéraires (carrières) et des parcours de socialisation professionnelle dont on peut tirer des enseignements et des observations sur la position actuelle de l'armée et du Ministère de la défense, dans la société française. Les images projetées par les armées françaises offrent une palette diversifiée de supports identitaires et semblent aider les jeunes en difficulté, à la fois à formuler leurs attentes et à leur fournir des repères participant à la définition de l'identité nationale.

Propos recueillis par J.N

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise: **ALLER + LOIN**

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kasal (face au cdf)
Tel : (+242) 053030238 / 955901079

Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biyendé (face à la Mairie)
Tel : (+242) 053030238 / 955901079

www.gxinternational.net

Mes partenaires: UPS, SAP, etc.

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo	Francophone
6 mois	91 Euros
Retrait sur place:	182 Euros
15.600	Autres pays d'Afrique
Expédié:	96 Euros
23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place:	96 Euros
31.200	192 Euros
Expédié:	Amérique-Asie
46.800	100 Euros
France, Afrique	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE
93, Avenue Gallieni, MPILA, Centre-ville (à côté de la société STHIC),
Brazzaville - République du Congo
B.P : 13646/Tél(s): +242.22.611.26.46/06.669.26.76/mail: officenotmouandza@yahoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION

YANG JUNGEN SARLU

Société A Responsabilité Limitée
Capital Social: Un Million (1.000.000) Francs Cfa
Siège Social: 103, Avenue de L'OUA, Arrondissement 2 Bacongo
(République Du Congo)

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du vingt juillet deux mil seize, reçu par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire, titulaire d'un Office notarial à la résidence de Brazzaville, 93, Avenue Gallieni, Centre-ville, B.P.: 13646, il a été constitué une Société commerciale ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts;

Dénomination sociale: la dénomination de la société est la suivante: YANG JUNGEN en «YJ» SARLU;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:
• Construction de Bâtiments;
• Commerce Général;
• Transport de marchandises;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 103, Avenue de L'OUA, Arrondissement 2 Bacongo;

Durée: La Durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre du Commerce

et de Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital social: Le capital social est fixé à un million (1.000.000) de francs Cfa, divisé en 100 parts sociales de dix mille (10.000) francs CFA souscrites et libérées intégralement;

Gérance de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, est désigné, en qualité de gérant de ladite société: Monsieur YANG JUNGEN, demeurant à Brazzaville, 103, Avenue de L'OUA, Arrondissement 2 Bacongo;

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 29 juillet 2016, sous le numéro 16 DA 657;

Immatriculation: La société dénommée YANG JUNGEN, en sigle «YJ» est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro R.C.C.M. CG/BZV/16 B 6586.

Pour avis,

Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI,
NOTAIRE

ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE
93, Avenue Gallieni, MPILA, Centre-ville (à côté de la société STHIC),
Brazzaville - République du Congo
B.P : 13646/Tél(s): +242.22.611.26.46/06.669.26.76/mail: officenotmouandza@yahoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION

ROYAL IMPRIMERIE SARLU

Société A Responsabilité Limitée
Capital Social: Un Million (1.000.000) Francs Cfa
Siège Social: 103, Avenue de L'OUA, Arrondissement 2 Bacongo
(République du Congo)

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du vingt-cinq juillet deux mil seize, reçu par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire, titulaire d'un Office notarial à la résidence de Brazzaville, 93, Avenue Gallieni, Centre-ville, B.P.: 13646, il a été constitué une Société commerciale ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts;

Dénomination sociale: la dénomination de la société est la suivante: ROYAL IMPRIMERIE, en sigle «RI» SARLU;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger :
• Imprimerie ;
• Agence publicitaire ;
• Commerce général.

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 1149, Croisement Rue Voula, Avenue Loutassi, Plateau des 15 ANS, Arrondissement 4 Moundali;

Durée: La Durée de la société est fixée à

99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et de Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital social: Le capital social est fixé à un million (1.000.000) de francs Cfa, divisé en 100 parts sociales de dix mille (10.000) francs CFA souscrites et libérées intégralement ;

Gérance de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, est désigné, en qualité de gérant de ladite société:
• Monsieur PACKA Patrice Michel, demeurant à Brazzaville, 54, rue Ntonkama, quartier Moukondo, Arrondissement 4 Moundali;

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 29 juillet 2016, sous le numéro 16 DA 656;

Immatriculation: La société dénommée ROYAL IMPRIMERIE, en sigle «RI», est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro R.C.C.M. CG/BZV/16 B 6584.

Pour avis,

Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI,
NOTAIRE

Archidiocèse de Brazzaville

Les jeunes ont prié pour le bon déroulement des journées mondiales de la jeunesse

A l'occasion des 31^{èmes} J.m.j (Journées mondiales de la jeunesse) qui se sont tenues du 25 juillet au 1^{er} août 2016, à Cracovie, en Pologne, sur le thème: «*Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricordes Mt 5,7*», les jeunes de l'archidiocèse de Brazzaville, accompagnés de leurs aumôniers paroissiaux, étaient rassemblés samedi 30 juillet 2016, en l'église cathédrale Sacré-Cœur, pour une messe d'action de grâces, célébrée par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville.

Près de 500 jeunes venus de diverses paroisses ont répondu à l'appel de la C.d.p.e.j (Commission diocésaine pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse), sous la conduite de l'abbé Brel Loubayi, président de la C.d.p.e.j et administrateur paroissial de Saint Esprit de Mougali, dans le but d'être en communion avec les jeunes du monde, rassemblés à Cracovie. Pour marquer leur adhésion à l'appel du Souverain Pontife, les jeunes ont fait leur entrée dans l'église cathédrale en rang et devant la porte Sainte. Dans son homélie, l'archevêque s'est

d'abord réjoui d'être parmi les jeunes, pour une action de grâces. Car, le dimanche des rameaux dernier comme d'ordinaire, n'a pas permis d'être ensemble, à cause de l'élection présidentielle. Il a ensuite rappelé aux jeunes d'intérioriser et d'analyser les conclusions de la 44^{ème} assemblée plénière des évêques du Congo, sur les différents maux qui minent la jeunesse congolaise. Vers la fin de la messe, l'abbé Brel Loubayi a livré un message sur lequel il a souligné que la miséricorde ne veut pas dire angélisme, ni sentimentalisme. «*La miséricorde est une réalité concrète*



Les jeunes pendant la messe.

qui inclut toujours le pardon. Pour ce faire, le Pape François invite donc les jeunes à porter la flamme de l'amour miséricordieux de Dieu dans la vie quotidienne en accomplissant tous les mois une œuvre de miséricorde corporelle et spirituelle, car le message de la divine miséricorde est un programme de vie très concret et exigeant. Aujourd'hui, de nom-

breux jeunes sont fatigués à cause d'un monde divisé en proie à des affrontements entre différentes fractions, déchirées par la guerre en utilisant leur propre religion pour justifier la violence». Rappelons que 44 jeunes congolais ont pris part à ces journées mondiales.

Pascal BIOZI KIMINOU

Paroisse Saint Michel de Nganguoni (Archidiocèse de Brazzaville)

Clôture de l'année pastorale et profession de foi de quatre catéchumènes

A la suite de Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, qui a clôturé l'année pastorale 2015-2016, au plan diocésain, samedi 2 juillet 2016, au cours d'une messe solennelle à la place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur, la paroisse Saint Michel de Nganguoni qui fêtera le cinquantenaire de sa fondation, en octobre prochain, a emboîté le pas, en clôturant l'année pastorale 2015-2016, dimanche 3 juillet 2016, au cours des deux messes: 6h et 11h. Celle de 11h, célébrée par l'abbé Dave Espoir Ngoma, vicaire coopérateur paroissial, et concélébrée par l'abbé Yvon Bienvenu Mabandza, curé de la paroisse, a été marquée par la profession de foi de quatre catéchumènes ayant suivi avec assiduité et ponctualité leur formation fondamentale de base. La chorale paroissiale Mgr Théophile Mbemba a assuré l'animation liturgique de la messe.



Photo de famille marquant la clôture de l'année pastorale 2015-2016.

L'homélie du célébrant a été marquée par l'actualité liturgique relative au 14^{ème} dimanche du temps ordinaire. Ce faisant, l'abbé Dave Espoir Ngoma a épinglé le sens à donner à la mission que l'Eglise confie à chacun de ses fils et filles. Ainsi, il a affirmé: «*En ce 14^{ème} dimanche du Temps ordinaire, marquant la fin de l'année pastorale dans notre paroisse, l'Eglise notre Mère nous donne la possibilité de méditer sur le sens de notre mission, nous sommes tous des envoyés de Dieu par notre baptême, et cela implique*

directement notre être.». «*Les suivants du Christ deviennent des annonceurs de l'évangile. Ils parlent du royaume de Dieu tous azimuts, puis revenus auprès du Seigneur, ils relisent leur expérience.*», a poursuivi le célébrant, avant d'implorer la miséricorde de Dieu afin que «*l'évangile de ce jour nous fasse réentendre cet appel à annoncer, pour tout homme un «royaume de Dieu tout proche.» Mais aussi que chacun de nous à sa mesure, soit invité à vivre jour après jour.*» Le rite de la profession de foi chrétienne, exécuté par le curé

a été l'un des moments remarquables de la messe, au cours duquel, les quatre catéchumènes après avoir renouvelé les promesses du baptême, consolidé leur adhésion à la foi catholique et promis de renoncer à tout ce qui en éloigne, ont reçu des mains du curé des symboles distinctifs de leur adhésion définitive à la grande famille des enfants de Dieu qu'est l'Eglise catholique universelle. Vers la fin de la messe, l'abbé Yvon Bienvenu Mabandza, dans la foulée des annonces paroissiales, a annoncé que

le dimanche 23 octobre 2016, 30^{ème} dimanche du temps ordinaire, la paroisse Saint Michel de Nganguoni célébrera le 50^{ème} anniversaire de sa fondation. Au cours de cette messe dominicale unique, Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, présentera au peuple de Dieu, le plan définitif de l'église Saint Michel de Nganguoni, qui sera érigée sur les cendres de l'actuelle église construite par les pères missionnaires.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Cette semaine au Vatican

Jmj de Cracovie 2016: une vraie fête jubilaire de miséricorde

Au moment où ces lignes sont écrites, les Jmj de Cracovie 2016 n'étaient qu'aux célébrations finales. Mais les millions de jeunes qui ont convergé vers cette ville polonaise de Cracovie, terre d'apostolat de saint Jean-Paul II, le fondateur en 1986 des Jmj. Et où le Pape François, comme à son habitude désormais, a posé des gestes forts de symbolisme au milieu des jeunes et d'une actualité anxiogène, les jeunes ayant en mémoire surtout l'égorgeage en pleine messe, en France, de l'abbé Jacques Hamel, dans l'église paroissiale de Saint Etienne-du-Rouvray, le 24 juillet dernier, la veille de l'ouverture des Jmj.



Le Pape devant le Mur de la Mort, où étaient fusillés les Juifs pendant la deuxième Guerre mondiale, à Auschwitz, près de Cracovie.

Le Pape François a tenu à adresser des mots de réconfort à des jeunes invités à ne pas être abattus, ayant «*l'air de retraités précoces.*» «*Tous ensemble nous ferons de ces journées une vraie fête jubilaire.*», leur a-t-il dit comme pour souligner davantage le thème de ces Jmj: «*Heureux les miséricordieux car ils obtiendront miséricorde.*»

Le Pape a invité les jeunes à «*être à l'écoute de ceux que nous ne comprenons pas, de ceux qui viennent d'autres cultures, d'autres peuples, également de ceux que nous craignons parce que nous croyons qu'ils peuvent nous faire du mal.*» «*Ne permettez pas que la joie, les rêves vous soient volés par de fausses illusions.*»

Le Saint-Père a rappelé aux jeunes leur mission de «*construire des ponts*», de pardonner, de faire preuve de courage et de «*demander la grâce de la tendresse du cœur.*» Avant de leur lancer, un tatinet taquin, le soir du jeudi: «*Maintenant faites votre devoir, faites beaucoup de bruits toute la nuit.*» Le bruit et l'ambiance de ce jour ont fortement contrasté avec l'atmosphère du vendredi 29 juillet. Jour de silence et de recueillement, au cours duquel le Pape François s'est rendu en deux lieux de mémoire: l'ancien camp de concentration nazi de Auschwitz et celui, voisin, de Birkenau. Pas de discours, pas de protocole, visite à pied et seul: il fallait laisser le silence dire toute l'aversion face à l'horreur infligée par des hommes à des humains pendant la deuxième Guerre mondiale. Six millions de Juifs et d'autres races exterminés par haine et folie d'Hitler et de ses séides.

Le Pape a écrit sur le livre d'or ces mots: «*Seigneur, prends pitié de ton peuple! Seigneur, pardon pour tant de cruauté!*».

Rien d'autre. Le reste est superflu.

Les Jmj de Cracovie ont aussi été, on a tendance à l'oublier, la célébration par les jeunes de leur propre jubilé de la Miséricorde. Comme tout le monde, le Pape a donné l'exemple en franchissant, samedi, la Porte Sainte au Sanctuaire de la Divine Miséricorde, à Lagiewniki, un quartier du sud de Cracovie. C'est là qu'est enterrée Sainte Faustine, l'apôtre de la Miséricorde. «*Aujourd'hui, le Seigneur veut faire sentir encore plus profondément sa grande miséricorde*» a dit le Saint-Père depuis la terrasse du Sanctuaire. «*Ne nous éloignons jamais de Jésus! Même si nous pensons que pour nos péchés et nos faiblesses, nous sommes les pires. Le Seigneur nous préfère ainsi, ainsi sa miséricorde se répand.*»

A la semaine prochaine!

Albert S. MIANZOUKOUTA (Correspondant au Vatican)

Hegel s'interrogeait sur la profondeur de la foi d'Abraham. En fait, on sent une liberté intérieure pour Abraham à l'égard des dons de Dieu pour l'aimer davantage, lui, l'auteur de ces dons. Croire, est en fait bien autre chose qu'adhérer à des notions abstraites. C'est le contraire! La foi est affaire de relation avec le Seigneur, et donc de confiance simple et aimante. Voilà pourquoi elle n'est pas dissociable de la prière. Une prière qui n'est pas la récitation machinale de formules, mais cœur à cœur, dialogue intime. C'est là toute la différence entre une pratique religieuse qui demeure quelque chose d'extérieur à soi, et la foi qui engage notre être tout entier et nous transforme en profondeur. S'il en est ainsi, le Royaume que le Père nous offre, n'est pas un arrière-monde dans lequel nous basculerions à notre mort. Le Royaume des cieux est une personne vivante: Jésus-Christ. C'est lui qui est ce trésor inestimable et inépuisable qui seul peut combler nos cœurs assoiffés de bonheur, de paix et de joie. Lui à qui nous pouvons remettre sans condition notre vie. Lui, en qui et par qui, nous pouvons exprimer notre confiance filiale au Père. Le Pape François rappelait, dans son homélie à Cracovie le dimanche dernier, qu'il existe des interrogations auxquelles il n'y a pas de réponses humaines. «*Où est Dieu? Où est Dieu, si dans le monde il y a le mal, s'il y a des*

hommes qui ont faim, qui ont soif, sans toit, des déplacés, des réfugiés? Où est Dieu, lorsque des personnes innocentes meurent à cause de la violence, du terrorisme, des guerres? Où est Dieu, lorsque des maladies impitoyables rompent des liens de vie et d'affection? Ou bien lorsque les enfants sont exploités, humiliés, et qu'eux aussi souffrent à cause de graves pathologies? Où est Dieu, face à l'inquiétude de ceux qui doutent et de ceux qui sont affligés dans l'âme? Nous ne pouvons que regarder Jésus, et l'interroger lui. Et voici la réponse de Jésus: «*Dieu est en eux, Jésus est en eux, il souffre en eux, profondément identifié à chacun. Il est si uni à eux, presque au point de former "un seul corps"...*» Ainsi, la foi est-elle une voie étroite qui nous préserve tant de l'inquiétude de qui pense que tout dépend de lui que de la quiétude de qui attend que tout lui tombe du ciel. Car ce que Dieu espère de nous c'est que nous lui fassions le don de la confiance. Une confiance simple et filiale jusqu'à l'audace puisqu'il est «*Notre Père*», dont la fidélité et la miséricorde sont infinies, et qu'il ne peut ni nous tromper ni décevoir notre attente. La même foi dont a été témoin le père Jacques Hamel durant sa vie. Qu'il entre dans le repos du Seigneur qu'il a tant servi durant toute sa vie.

Saturnin Cloud BITEMO, SJ

XIX^{ème} dimanche du temps ordinaire-C-

«Sois sans crainte»

Textes: Sg 18, 6-9; Ps 32 (33); He 11, 1-2.8-19; Lc 12, 32-48

Le dimanche dernier, avec le même évangéliste Luc, le Seigneur attirait notre attention sur les fausses sécurités qui consistent à accumuler toujours plus de bien matériel pour soi-même. Soyons clairs. Jésus ne condamne pas les richesses matérielles ou d'autres biens qu'on peut acquérir honnêtement par son travail ou ses relations ou par legs, mais il nous interpelle sur la course effrénée vers, ce désir de posséder toujours plus qui finalement nous coupe des autres. L'argent quand nous en avons et surtout quand nous en avons beaucoup, nous donne la possibilité de faire ce que nous voulons, d'avoir ce que nous voulons, de nous distinguer des autres, et même d'avoir du pouvoir sur les autres. Et justement, nous courons, à ce niveau, deux risques. Le premier est

de mettre notre sécurité dans cet outil puissant qui nous donne un certain pouvoir sur les choses et les gens; alors que Dieu seul doit être notre sécurité. L'argent est une fausse sécurité. Le second risque est que voyant tout le pouvoir que nous donne l'argent, on finit pour se prendre pour un dieu. C'est là où se situe l'invitation de ce dimanche «*sois sans crainte, petit troupeau, car votre père a trouvé bon de vous donner le Royaume.*» Sois sans crainte, donc Jésus enlève toute anxiété, toute préoccupation. «*Petit troupeau*», il est vraiment minuscule. Le mot grec est 'micron', donc quelque chose d'insignifiant. Donc pas de crainte, parce que «*votre Père a trouvé bon de vous donner le Royaume.*» L'évangéliste oppose la petitesse presque microscopique du troupeau, de la communauté qui suit

Jésus par rapport à la grandeur du royaume de Dieu, du projet de Dieu sur l'humanité. Confiance. C'est la même parole adressée dernièrement par le pape aux autorités et peuples polonais qui émettent quelques réserves sur l'accueil des réfugiés notamment syriens sur leur sol. Voilà le socle, le fondement sur lequel repose notre espérance chrétienne. Le Père, notre Père, Créateur de l'univers visible et invisible, a trouvé bon de nous donner le Royaume. Et ce Royaume est un trésor infiniment plus précieux que tout ce que le monde peut nous offrir. Un trésor, «*que le voleur ne peut approcher, ni la mite ronger.*» Alors assurés d'une telle promesse, comment ne pas être saisis d'une joie intense qui nous garde vigilants et prêts? Mais ce Royaume promis ne provoque guère

notre enthousiasme, tant il est loin de nos centres d'intérêt, hors de nos catégories et de nos représentations habituelles. C'est vrai que si nous en restons à un niveau purement humain, le Royaume annoncé par Jésus ne pèsera pas lourd dans nos préoccupations. Il nous faut donc nous situer sur le plan de la foi. La foi, que l'auteur de la Lettre aux Hébreux affirmait être le «*moyen de posséder déjà ce qu'on espère et de connaître des réalités qu'on ne voit pas.*» Un des modèles de cette nouvelle vie est Abraham, l'ami de Dieu. Sur cette même foi, il a tout quitté, terres, parenté, etc., devenant le pèlerin de Dieu, pour aller vers une terre dont il n'a aucune idée, pour ne se fier que sur les promesses de Dieu. Il faut peser ce qu'il quitte. Nos familles, disais-je dimanche dernier, sont divisées et s'humilient à cause des biens immobiliers. Et Abraham est heureux de tout quitter. Il est heureux d'être étranger, de sacrifier même son unique fils sur ordre du Seigneur, ce fils qui vient de Dieu Lui-même. Dans une réflexion sur Abraham,

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation

Pour une éducation de qualité et une école congolaise moderne

Il s'est tenu vendredi 22 juillet 2016, à Brazzaville, un atelier d'appropriation de la stratégie sectorielle de l'éducation par le M.e.p.s.a (Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation). Cette stratégie sectorielle qui s'étend sur une période de dix ans (2015-2025), s'inscrit dans le cadre de l'initiative accélérée de l'éducation pour tous, pilotée par le M.e.p.s.a en collaboration avec les Ministères de l'enseignement technique, professionnelle, de la formation qualifiante et de l'emploi, et de l'enseignement supérieur, tout comme dans le cadre de la stratégie nationale visant à faire de l'économie congolaise une économie émergente.

C'est sur la base d'un diagnostic du système éducatif national validé en 2007 que le Congo a développé une stratégie sectorielle de l'éducation 2012-2020, officiellement approuvée en décembre 2010. Dans la perspective de l'endossement et de la transmission d'une requête au secrétariat du P.m.e (Partenariat mondial pour l'éducation), la République du Congo et ses partenaires techniques et financiers du secteur éducatif ont fait, en 2010, une évaluation technique externe du document de la S.s.e (Stratégie sectorielle de l'éducation). Suite aux recommandations de cette évaluation technique externe, une révision de la stratégie a été réalisée, pour améliorer et actualiser le document, afin de le rendre conforme aux normes requises par l'initiative Fast-Track. Ceci par un comité technique interministériel, composé des directeurs des études et de la planification des trois Ministères en charge de l'éducation. Pour maîtriser cette stratégie,

la cinquantaine de participants ont suivi des présentations focalisées autour des thèmes suivants: «Processus d'élaboration de la S.s.e 2015-2025», «Vision, principes et axes stratégiques de la S.s.e 2015-2025», «Programmes pour l'éducation 2015-2025» «Coût de la S.s.e 2015-2025» «Actions prioritaires de la S.s.e 2015-2025». La vision de la S.s.e est de placer le système éducatif congolais, au moins parmi les trois meilleurs de la C.e.m.a.c, à travers une forte amélioration de sa qualité, de son efficacité et de sa pertinence vis-à-vis des exigences d'émergence du Congo en 2025. Pour ce faire, une obligation scolaire jusqu'à l'âge de 16 ans implique une offre d'alternatives d'éducation et de formation formelle, non formelle ou même informelle, pour maintenir les enfants, dans le système éducatif jusqu'à cet âge avec des possibilités de passerelles et de cycles terminaux. Cette stratégie prévoit aussi la gratuité de l'éducation pu-



Une vue des participants à l'atelier.

blique (arrêté interministériel, publié le 20 mars 2008), pour contribuer à la réalisation de l'obligation scolaire, de l'enseignement secondaire et de l'éducation inclusive; à l'accès à l'éducation plus élargie à tous les niveaux, dans un contexte de maîtrise des flux post-premier cycle du secondaire; à une amélioration de la qualité à tous les niveaux et types d'éducation, pour accroître l'efficacité interne du système; à un pilotage du système éducatif basé sur une meilleure gestion des ressources humaines et financières, des fonctions pédagogiques, de l'implication des structures déconcentrées, de la participation des communautés de base et du secteur privé productif, et enfin à une transparence et une obligation de rendre compte à tous les niveaux. Pour Anatole Collinet Makosso, l'objectif est de mettre, réellement, l'homme et la femme au cœur du développement, en lui offrant une éducation de

qualité par la modernisation de l'école et, en faisant jouer au système éducatif un rôle clé dans le développement économique et social du pays. «La S.s.e se présente, à la fois, comme un cadre d'intégration des actions de développement de l'éducation nationale... et de la cohérence financière et de budgétisation à moyen terme... tous les domaines sont inclus dans cette stratégie. Qu'il s'agisse de l'amélioration des infrastructures scolaires et des conditions de travail tant des enseignants que des apprenants, de la disponibilité de manuels et matériels scolaires, de la formation initiale et continue des enseignants, du fonctionnement et de l'apport des écoles privées, ... qu'il s'agisse enfin de la lutte contre les antivaleurs et les violences en milieu scolaire, le travail des experts n'a ménagé aucun aspect et commande respect», a-t-il affirmé.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

Centre Yekolab

15 étudiants certifiés en web développeur et en web designer

Après une formation de six mois sur le web développeur et en web designer au centre d'excellence en T.i.c (Technologies de l'information et de la communication), Yekolab, 15 étudiants sur 100 inscrits ont reçu, mercredi 27 juillet 2016, au siège de l'A.r.p.c.e. (Agence de régulation des postes et des communications électroniques), leurs diplômes de fin de formation. La cérémonie de remise de diplômes a été patronnée par Léon Juste Ibombo, ministre des postes et télécommunications, devant Yves Castanou, directeur de l'A.r.p.c.e et Max Bonbhel, président du centre Yekolab.



Les étudiants posant après la cérémonie de remise de diplômes.

Fondé par le Congolais Max Bonbhel, Yekolab est un organisme à but non lucratif visant à former les jeunes congolais, dans le domaine des T.i.c. Yekolab a également l'ambition d'apporter à l'échelle nationale, des réponses concrètes à l'épineux problème de déficit en compétences spécialisées en informatique et de créer une vraie émulation dans le secteur des T.i.c. Trois volets constituent la formation à Yekolab: l'instruction tous les six mois d'environ 50 jeunes congolais en développement d'applications web, mobiles et de logiciels; l'incubation: à travers le Y-Incubateur, Yekolab met en place un espace collaboratif dédié à l'accompagnement des porteurs de projets novateurs, afin de les aider à transformer leurs idées en entreprises viables et enfin le laboratoire: il s'agit du Y-Lab qui est un centre d'expertise et de solutions technologiques de Yekolab dédié à la réalisation des projets innovants. Max Bonbhel a félicité les étudiants finalistes pour le travail fourni. «Pendant six mois, un étudiant à Yekolab ne peut plus se demander qu'est-ce qu'il va faire dans la vie. Le certificat, dont il est récipiendaire, vient pour soutenir ce qu'il a appris. Un étudiant doit être capable d'intégrer l'équipe de développeur dans une entreprise et de créer les nouveaux logiciels», a-t-il dit, remerciant le ministre des postes et des télécommunications et l'A.r.p.c.e., leur son accompagnement.

Yves Castanou s'est réjoui de toutes les réalisations de Yekolab et a promis de continuer à soutenir ce centre. «Nous voulons que notre pays soit connu, à travers nos jeunes cadres de Yekolab. Notre passion, c'est de voir notre pays émerger. Notre but n'est pas de mettre l'A.r.p.c.e. devant, mais plutôt le Congo. Pour aller très loin et pour faire de bonnes choses, croyez en Dieu et croyez-en vous-mêmes. Et surtout croyez en notre pays», a-t-il confessé.

Pour Léon Juste Ibombo, Yekolab est un concept qui rentre dans la ligne droite du projet du gouvernement du président de la République, décliné dans les points 4 et 5 de «La marche vers le développement», il s'agit, entre autres, d'arrimer le Congo à une société des T.i.c., mais aussi de permettre à ce que les Congolais puissent accéder à l'outil informatique et à l'Internet. «Yekolab apporte de la valeur et de la qualification. A travers cette formation, les jeunes créeront de l'emploi, avec le concours de l'A.r.p.c.e. Les jeunes congolais doivent s'autonomiser dans la société. Notre ambition, qui cadre avec celle de l'A.r.p.c.e., est d'avoir une jeunesse dynamique et décomplexée», a-t-il affirmé.

Herverence Bias, finaliste, a déclaré: «Au début, je ne savais pas quoi faire dans ma vie; aujourd'hui, je suis fier de ce que j'ai appris. J'invite tous les jeunes à venir à Yekolab. La formation est gratuite». «A Yekolab, nous avons appris les techniques, monté le site web, pour attirer les utilisateurs et pour faire des achats. Avec cette formation, j'ai appris que je n'ai pas besoin d'aller à l'étranger. Ici, au Congo, il y a des infrastructures comme Yekolab qui nous permet tent d'émerger et je remercie le président Max, pour cette initiative», a fait savoir Joël Destin Loutoumba, finaliste également. Parmi les 15 étudiants, deux ont reçu leurs diplômes pour la présentation des meilleurs projets.

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA

Partenariat entre l'Institut de gestion et technologie et Mtn Promouvoir la formation professionnelle et l'emploi des jeunes

Mardi 5 juillet 2016, a eu lieu, au complexe Père Dubé de la paroisse Saint Pierre Claver de Bango, siège de l'I.g.t (Institut de gestion et technologie), la cérémonie de sensibilisation au partenariat entre l'I.g.t et la société de téléphonie mobile, Mtn, en présence de Fidèle Bazounga, promoteur de l'I.g.t, Théophile Mbemba et Félix Mambou, respectivement, responsables des relations publiques et pédagogique. La cérémonie a été marquée par une séquence de témoignages d'anciens étudiants formés dans cet institut et ayant intégré, actuellement, le monde de l'emploi.

Tanguy Hermann Nkounkou, Marcuse Matondo et Edwige Banzouzi Nkelo, s'exprimant, à tour de rôle, devant un public constitué en majorité d'étudiants dudit institut, ont témoigné de leur passage à l'I.g.t et dit comment la formation reçue leur a ouvert les portes d'emploi. Pour Tanguy Hermann Nkounkou, après sa formation en comptabilité, son premier stage lui a offert l'emploi. Dans leurs propos, les trois étudiants ont encouragé leurs cadets encore en formation, à beaucoup travailler, afin de mériter et de bien défendre leurs profils académique et professionnel, partout où besoin sera. Ayant pour toile de fond, la mise à disposition de l'I.g.t par Mtn, d'un service intitulé Mobile Money, ce partenariat ouvrira de nombreuses opportunités aux étudiants en formation dans cet institut, parmi lesquelles: la possibilité de s'acquitter de leurs frais de scolarité à temps

via le téléphone portable, sans se déplacer et, de bénéficier (pour les meilleurs étudiants) des bourses de formation en Afrique du Sud, et à Accra (Ghana). Et, c'est dans le souci majeur de promouvoir la formation professionnelle et l'emploi des jeunes, dans les domaines de la gestion des entreprises et des nouvelles technologies, afin de relever le niveau de prestations et de donner la dimension réelle de ces professions qualifiantes dans le pays, que l'I.g.t se veut être le credo de l'avenir des jeunes. Parmi les objectifs de cet établissement privé d'enseignement supérieur: promouvoir la formation professionnelle, peaufiner les activités de formation et de perfectionnement des professionnels, former les cadres moyens et supérieurs pour garantir la bonne gestion des P.m.e (Petites et moyennes entreprises) et P.m.i (Petites et moyennes industries), dans le pays, etc.



Le promoteur de l'Igt, le personnel, les étudiants et les délégués de Mtn posant à l'issue de la cérémonie.

Lauréat du trophée d'or 2011 du réseau des journalistes et communicateurs congolais pour la promotion et l'émulation du citoyen du continent, l'I.g.t forme dans les options suivantes: filière génie informatique: analyse et programmation, maintenance informatique, réseau et télécommunication, informatique industrielle, infographie, etc.; dans la filière gestion, les options suivantes sont dispensées: comptabilité et gestion financière, manager et créateur d'emploi, marketing et activités commerciales, management et gestion des ressources humaines, assurances finances et banque, etc. La filière administration, quant à elle, ouvre les portes des options suivantes: assistant de direction, administration générale, etc. Tandis que la filière

génie civil donne l'opportunité de se former en électromécanique, électricité bâtiment, électronique et électricité industrielle. Parmi les atouts dont dispose l'I.g.t, figurent entre autres: un corps professoral expérimenté, dévoué et disponible, des cours sur vidéo projecteur, des formations complémentaires, une assurance gratuite... Signalons que par ce partenariat, Mtn offre aux parents la facilité et la commodité de payer la scolarité de leurs enfants sans tracas, grâce à un logiciel de gestion scolaire dénommé Cybermatic qui permet à l'élève d'être suivi aussi bien par les parents que par l'école via le téléphone portable.

Gislain Wilfrid
BOUMBA

Ouverture à Baongo Espace JDD (Ex-Bizamba)

Restaurant-V.i.p - Night club

Croisement avenue des 3 Francs - avenue De Brazza.

Renseignements: 06 664 92 31

La LCB Bank met à la disposition de sa clientèle trois packs qui leur permettront de bénéficier d'une gratuité sur l'ensemble de produits et services.

L'ensemble des packs LCB Bank

PACK ELITE

Bénéficiez d'une gratuité sur l'ensemble de produits et services ci-dessous :

- Un compte chèque avec un chéquier gratuit
- Une carte VISA GREEN
- Un découvert automatique à hauteur de 50% du salaire
- L'accès à LCB NET
- Mises à dispositions sur place
- Pas de frais de tenu de compte
- Un forfait mensuel de 8500 FCFA seulement



PACK FONCTIONNAIRE

Bénéficiez d'une gratuité sur l'ensemble de produits et services ci-dessous :

- Un compte chèque avec un chéquier gratuit
- Une carte « Visa First »
- Un découvert automatique à hauteur de 50% du salaire
- L'accès à LCB NET
- Pas de frais de tenu de compte
- Un forfait mensuel de 6000 FCFA seulement

Pack SALARIÉ PRIVÉ

Bénéficiez d'une gratuité sur l'ensemble de produits et services ci-dessous :

- Un compte chèque avec un chéquier gratuit
- Une carte VISA FIRST
- Un découvert automatique à hauteur de 50% du salaire
- L'accès à LCB NET
- Pas de frais de tenu de compte
- Un forfait mensuel de 6500 FCFA seulement



Av. Amilcar cabral-Brazzaville
Tél. : (242) 22 281 09 55 / 56 / 78
Fax : (242) 22 281 09 77
Web : www.lcb-bank.com _ B.P : 2889

OFIS
SECURITY SYSTEMS



La haute sécurité
contre le
cambrìolage.



OFIS, votre expert
en Alarme anti-intrusion

Protégez vos biens et sécurisez votre activité !

Pointe-Noire :
319, Avenue Charles De Gaulle
Brazzaville :
105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

t. : (+242) 01 600 0000

IN MEMORIAM

5 août 2008 - 5 août 2016

YANGA Jean Merlyns, Inspecteur des Postes et Télécommunications.

Voici huit ans, déjà, que tu es parti loin de nous. Papa, ton absence prolongée a créé un grand vide en nous qui t'avions tant aimé. En ce jour de triste anniversaire, tes enfants: Nelly, Christ, Jydhel et la veuve YANGA Rose Adèle prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Des messes seront dites en sa mémoire, en les paroisses :

- Cathédrale Sacrée-cœur, à 6 Heures 30 minutes: vendredi 5, samedi 6, dimanche 7 août 2016;
- Anne-Marie JAVOUHEY: vendredi 5 août, dimanche 6 août 2016, à 6 heures 30 minutes et dimanche 7 août 2016, à 9heures.
- Petite sœur des Pauvres: samedi 6 août 2016, à 6heures 30 minutes, et dimanche, à 10heures.

Repose en paix, à jamais tu resteras gravé dans nos cœurs.

Mémoire éternelle, Grand Jean!



Office notarial YABBAT-LIBENGUE
Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire

Avenue Charles De Gaulle, immeuble ex-Air Afrique, face hôtel Elais, Tél.: 06 664.85.64/04 432.52.12; B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire — République du Congo.

**SOCIETE COMMERCIALE CLEMENTE, en sigle «S.C.C»,
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**

AU CAPITAL DE F. CFA 46.000.000
Siège Social : Avenue Moe Kaat Matou, B.P: 1774, Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO.
RCCM: PNR 08 B 667

DEMISSION DU CO-GERANT-CESSIONS DES PARTS

Suivant acte reçu par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, notaire, à la résidence de Pointe-Noire, en date du 07 Juillet 2016, enregistré au domaine de timbre, le 08 Juillet 2016, sous le folio 090/1 N0 483, déposé au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, sous le dépôt N0 16 DA 255 du 08 Juillet 2016, les associés de la SOCIETE COMMERCIALE CLEMENTE, conformément à l'acte uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et G.I.E, ont constaté la démission du co-gérant, ainsi que les cessions de parts et, par conséquent, ils ont décidé de mettre à jour les statuts, de modifier leur déclaration de souscription

et de versement, selon les caractéristiques ci-après:
Eléments modifiés:
Gérance de la société: Monsieur FERNANDES CLEMENTE VICTOR MANUEL a démissionné au poste de co-gérant. Ainsi, la société sera administrée et gérée par Madame Elisabete CLEMENTE.
Mise à jour des statuts et attestation du nouvel actionnariat: L'assemblée, en considérant les cessions effectuées, décide de mettre à jour les statuts de la société et de modifier la déclaration de souscription et de versement.

Pour Insertion,
Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

O.n.g culturelle et sociale M.B Production

Patou Packa, distingué «ambassadeur culturel, social et sportif»

Après le général de brigade Paul Victor Moigny, commandant de la Gendarmerie nationale, il y a quelques jours, le tour a échu, le samedi 30 juillet 2016, à Patou Packa (Michel Patrice Packa, à l'état civil) d'être distingué par l'O.n.g culturelle et sociale M.B. Production. Aux destinées de laquelle préside Médard Bongo, opérateur culturel, basé à Pointe-Noire. Le récipiendaire a été fait «ambassadeur culturel, social et sportif», au cours d'une cérémonie qui a eu lieu à l'Hôtel de la Préfecture de Brazzaville.

Distingué pour ses multiples actions de bienfaisance, dans les domaines culturel, social et sportif, Michel Patrice Packa a vu le jour, le 17 mars 1967, à Pointe-Noire. Fils de feu Amédée Packa et de Cécile Nombo, benjamin de la famille, il est marié et père de six enfants.

Modèle de réussite, Patou Packa a commencé par le petit commerce. Une activité qu'il a commencé à exercer, tout petit, depuis le banc de l'école. Avant de gravir les échelles et de devenir un grand businessman. «En dehors de mes fonctions dans l'Etat, je me suis élevé dans le petit commerce. Parce que je me dis qu'il faut, d'abord, savoir gérer les petites choses, avant de gérer les grandes», confie ce cadre du Ministère de la culture et des arts, mais qui évolue, actuellement, au Ministère des mines et de la géologie, précisément au C.n.r.g.m (Centre national de la recherche géologique et minière). Où il assume les fonctions de Directeur des affaires administratives et financières. Homme ayant le cœur sur la main, Patou Packa affirme partager par amour, et non par orgueil : «Ce que je fais,

ce n'est pas par orgueil. Parce que, vous constaterez que ce n'est pas, souvent, médiatisé. Cela veut dire que je le fais de cœur, je le fais avec le cœur d'amour que j'ai pour les autres... Je n'aime pas voir les autres souffrir. J'ai cette grâce, quand je partage, Dieu seul sait comment me le retourner».

Président de la Fondation Cœur de Patrice, réunissant 65 mutuelles, celui que l'on surnomme Lumière entretient des équipes de football et est président d'honneur d'un club de marcheurs.

Après avoir reçu les attributs qui le consacrent «ambassadeur culturel, social et sportif» (diplôme, écharpe, insigne, etc.), des mains de Médard Bongo, le récipiendaire a remercié M.B. Production d'avoir jeté son dévolu sur lui. Et d'ajouter: «Cette distinction a été, pour moi, une surprise. Savoir qu'il y a des gens qui suivent tout ce que je fais, c'est très touchant. Reconnaître tout le bien que je fais, pour moi, c'est un grand souvenir. Et je ne peux que vous encourager à continuer dans ce sens-là, et que d'autres aussi fassent attention à vous. Si possible, pourquoi ne pas vous donner les moyens qu'il



Médard Bongo remettant le diplôme à Patou Packa.



Le récipiendaire avec son épouse.

faut, pour faire un peu plus, pour dénicher aussi d'autres bienfaiteurs».

Patriote, Patou Packa souhaite que son pays aille de l'avant. «Le Congo, notre patrimoine à nous tous, nous souhaitons que les choses puissent aller de l'avant. Notre cause commune, c'est le pays. Donc, surtout pour les hommes politiques et la société civile, bien sûr, qu'on laisse, d'abord, nos divergences, mais qu'on pense

au pays, qu'on ne recule plus, comme cela s'est passé en 1997. Je crois que les Congolais doivent tirer les leçons», soutient-il. Lui qui est chrétien pratiquant, et dont l'ambition, cette année, est de relancer les activités du centre de formation des jeunes (mécanique, tôlerie, soudure, etc.) de la Fondation Cœur de Patrice.

Véran Carrhol YANGA

Ministère de la culture et des arts

Pour la mise en place d'un statut des artistes et des opérateurs de musique

Dans le cadre des échanges qu'il a initiés depuis quelques jours avec les différents artistes, journalistes chroniqueurs de musique et autres, le ministre de la culture et des arts, M. Léonidas Carel Mottom Mamoni, a eu, le 8 juillet 2016, à Brazzaville, un échange à bâton rompu avec les promoteurs de



Photo famille du ministre avec les opérateurs culturels.

musique congolais.

A cette occasion, le ministre a fait savoir qu'en 2017, le Congo organisera un Fespam simple, beau et accessible à tous, en amenant la musique dans les quartiers et les maisons de tous les Congolais et de ceux qui vivent à Brazzaville, ainsi qu'en faisant qu'il soit précédé d'un mois d'activités culturelles et artistiques. Il ne sera plus seulement, a-t-il précisé, un moyen de promotion ou d'enrichir les artistes qui viennent d'ailleurs. A l'issue de cette rencontre, les promoteurs de musique ont salué cette initiative et présenté leurs félicitations au ministre pour sa nomination à ce poste. Ils ont, par ailleurs, émis leurs doléances au ministre portant, notamment, sur la considération du travail qu'ils font, mais aussi, le soutien que le Ministère peut leur apporter. De même, ils ont fait des propositions portant, entre autres, sur l'amélioration du Fespam qui, selon eux, a pris une autre connotation par rapport aux textes relatifs à sa création.

Saluant le travail difficile et louable que réalisent les promoteurs de musique, au quotidien, le ministre Mottom Mamoni, qui les a beaucoup plus laissés parler et suivi attentivement leurs préoccupations, a rappelé l'importance et la place qu'ils occupent au Fespam, ensemble avec les artistes congolais. Avant de dire un mot sur les cachets que doivent percevoir les artistes nationaux prestant au Fespam. Il ne sera pas question que les jeunes artistes congolais, qui souffrent et triment, soient abandonnés ou placés au bas de l'échelle, a-t-il déclaré. En outre, il a fait remarquer que tous les artistes, d'où qu'ils viennent et quelle que soit leur notoriété, après avoir fait leur prestation et empoché 50 ou 60 millions, devraient organiser une session de formation de trois ou quatre jours en faveur des artistes congolais, si cela est nécessaire. «Il faut engager une dynamique de formation auprès des artistes, parce que nombreux ne réalisent pas la richesse et les éventuelles opportunités qu'ils peuvent avoir, à l'issue des dites formations. Nous allons organiser, avec le concours de l'Unesco, des sessions de formation, car la formation est utile pour tout individu», a-t-il lancé.

Pendant cette rencontre, le ministre de la culture et des arts a dénoncé, avec fermeté, la mauvaise manière de certains chefs d'orchestres qui sont, en même temps, administrateurs, comptables et qui ne possèdent aucun compte bancaire, au nom de l'orchestre. Il a qualifié cela d'une espèce d'escroquerie, étant donné que la personne prend de l'argent au nom du groupe, pour le reverser dans son compte personnel.

Poursuivant son propos, il a révélé que sa structure a posé sur la table une réflexion sur le statut des artistes et sur celui des opérateurs de la musique. Les artistes, dans plusieurs domaines, a-t-il expliqué, posent beaucoup de problèmes et le Congolais développe une mauvaise habitude de penser que dans la République, on a que des droits et pas des devoirs. Et sur ce point, il a promis y remédier, progressivement, en faisant allusion aux chefs d'orchestres qui ne payent pas les taxes. «Les musiciens et d'autres artistes doivent comprendre que celui qui a un orchestre est un chef d'entreprise, comme tous les autres. Et, il est inadmissible que dans un pays, les taximen payent une taxe de roulage à 12.000 F. Cfa, et que des orchestres qui reçoivent des cachets de 20 ou 25.000.000 millions de F. Cfa ne paient aucune taxe à la République. Ceux qui pensent qu'ils doivent recevoir le soutien de l'Etat doivent, en contrepartie, accompagner la République, c'est une question de bon sens», a-t-il fait observer.

Alain-Patrick MASSAMBA

«On parle, aujourd'hui, de la rupture, d'une nouvelle République. Nous venons de faire quelque chose qui, auparavant, n'existait pas. Il faut que les gens nous accompagnent. Nous accompagner ne veut pas dire venir ici, tous les jours,

mais c'est, déjà, venir constater ce qui est fait et nous proposer des mesures d'amélioration, si possible. Parce qu'aucune œuvre humaine n'est parfaite».

Véran Carrhol YANGA

Stade Félix Eboué, à Poto-Poto (Brazzaville)

La Foire holidays, une trouvaille de Lévy Younès Ambvouli

Du 1^{er} août au 15 octobre 2016, le Stade Félix Eboué, à Poto-Poto, le 3^e arrondissement de Brazzaville, vibre au rythme de la première édition de la Foire holidays. Une trouvaille de Lévy Younès Ambvouli, son promoteur, par ailleurs, président du bureau exécutif national de la D.n.r (Dynamique pour le renouveau). La plate-forme politique organisatrice de cette activité foraine, en partenariat avec le Ministère de la culture et des arts.

D'où est venue l'idée d'organiser cette foire? «L'idée est partie d'un constat de deux choses. Premièrement: promouvoir la culture congolaise. Vous remarquerez qu'au Congo, quand il n'y a pas le Fespam, c'est comme si la culture n'existe pas. Donc, nous avons pensé créer cette foire, pour, justement, permettre aux jeunes talents, aux artistes qui existent de faire exploser leurs talents ici, en faisant diverses prestations, notamment pour ceux qui vont exposer et vendre les sculptures, les produits potiers; pour les musiciens ou ceux qui font de la comédie de tourner des pièces théâtrales sur ce podium. Et le deuxième volet, nous sommes en période de vacances, souvent, il manque de détente, à Brazzaville. Donc, c'est aussi dans l'esprit de détendre les gens et de créer

des loisirs que cette foire a été créée», a expliqué Lévy Younès Ambvouli, à l'orée de l'ouverture de la foire.

La Foire holidays est une foire culturelle. Une première au Congo, selon son promoteur. On y trouve une aire de jeux, pour les enfants et une autre, pour les adultes.

Dans l'aire de jeux des adultes, on trouve le ngola, le jeu de dames, le Scrabble, etc. Tandis que, dans celui des enfants, il y a un toboggan, des balançoires, des baby-foot, des quads, etc. «On aura un espace dédié à l'expos culturelle, donc les peintres, les sculpteurs et les artisans, un marché de la culture. Il y aura une zone dédiée aux entreprises et commerçants, pour exposer et vendre leurs produits. Et puis, il y aura une zone réservée aux particuliers, pour avoir des restaurants et bars», a-t-il

expliqué.

A la question de savoir si la Foire Holidays n'est pas une foire de trop, son initiateur a répondu: «Les foires qui existent au Congo, soit elles sont des activités commerciales, où des entreprises viennent exposer des produits, etc. soit des kermesses. Or, ici, il y a un peu de tout, il y a l'aire de jeux pour les enfants, pour les adultes; il y a l'aspect foire commerciale, parce qu'on a des nationaux, comme des



Lévy Younès Ambvouli.

étrangers, qui vont exposer leurs produits. Il y a l'aspect culturel, parce que vous voyez bien qu'il y aura des potiers, des sculpteurs, des peintres, etc. Ensuite, vous avez tous les acteurs scéniques de la culture, donc vous avez des ballets traditionnels, la musique tradi-moderne, la musique moderne, les slameurs, les D.J, les rappers qui vont se produire. Donc, c'est vraiment

un ensemble, qui, jusque-là, je pense, n'existait pas auparavant, c'est une innovation». A propos du nombre de stands, Lévy Younès Ambvouli a précisé: «Nous sommes à près de 140 stands, ici. Il y a près de 70 stands entreprises, 18 stands qu'on appelle podiums, et le reste, une soixantaine de stands, on va dire bars-restaurants».

Son message aux Congolais:

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU
Notaire, titulaire d'un Office sis à Brazzaville,
1724 ter, rue Albert MAMPIRI, Quartier Batignolles, Arrondissement IV Mougali
Tél. : 05 548-65-12/06 654-48-05
E-mail : mouloundou.notaire@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

SOCIETE COMP BUSINESS

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège Social : Brazzaville, 1142, rue Moukoulou, Quartier Plateau des 15 ans,
Arrondissement IV Mougali

Aux termes des Actes reçus par Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, en date du 13/07/2016, enregistrés aux domaines et timbres de la recette de Bacongo, à Brazzaville, le 14/07/2016, sous le Folio 115/2 n° 1220, il a été constitué une Société dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: Société COMP BUSINESS;

Forme de la Société: SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE;

Siège social: Brazzaville, 1142, rue Moukoulou, Quartier Plateau des 15 ans, Arrondissement IV Mougali ;

Capital social: UN MILLION (1.000.000) de Francs CFA, divisé en CENT (100) parts de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et attribuées aux deux (02) Associés, à savoir: Messieurs BOUANA Joseph et MIEDI Geoffroy David Théodore;

Objet social: Sécurité, Sûreté et Convoyage des Fonds - Sécurisation par vidéo surveillance - Sécurité rapprochée - Services d'Accueil et Voyage - Agent Événementiel - Froid et Climatisation

Installation et Maintenance Systèmes d'Informations - Fournitures de Bureau, Equipements et Consommables Informatiques - Imprimerie et Activités connexes - Location des Véhicules Construction des Bâtiments et Tous Travaux de Génie Civil - Assainissement et Entretien - Import & Export;

Durée: fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de l'immatriculation au RCCM;

Administration de la Société: Monsieur BOUANA Joseph, de nationalité Congolaise, domicilié à Brazzaville, 03, rue Joseph Bouana, Quartier Mafouta, Arrondissement VIII Madibou, a été nommé Gérant de la Société, pour une durée de cinq (05) ans renouvelable par tacite reconduction;

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 26/07/2016, sous le numéro 16 DA 641; Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, le 26/07/2016, sous le numéro RCCM CG/BZV/16 B 6577.

Fait à Brazzaville, le 1er Août 2016

*Pour avis,
Maître Brice Gervais
MOULOUNDOU,
Le Notaire*

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06 664.83.17; 05 52.06.60
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

CONGO-SQUARE-CORPORATION

EN SIGLE «CONSCO-SARL»

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: 22, rue Mbochis (Poto-Poto).
BRAZZAVILLE
BZV/16 B 6576

CESSION DES PARTS SOCIALES

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire de la société CONGO-SQUARE-CORPORATION, Monsieur SULTANALI Navaz Madatali (Gérant) et Monsieur MICHEL MOUTOU (Cogérant) ont été reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 26 juillet 2016, dûment enregistrée à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de La Plaine, en date du 28 juillet 2016, sous Folio 132/9, n° 1613, il a été procédé à la Cession de certaines parts sociales de ladite Société sus énoncée, dont la répartition se fait de la manière suivante:

Monsieur SULTANALI Navaz Madatali et Monsieur MICHEL MOUTOU cèdent cent (100) parts, ce qui représente cent pour cent (100%), correspondant

à une somme de UN MILLION (1.000.000) F. CFA, au profit des Sociétés «TRANSIT-AFRICA, LDA», et «LONDON-SQUARE, LDA», représentées par Messieurs SULTANALI Navaz Madatali et MICHEL MOUTOU, ici présents, et qui acceptent.

Ainsi, après cette cession, Messieurs SULTANALI Navaz Madatali et MICHEL MOUTOU restent les gérants de la société. Dépôt de deux expéditions du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 29 juillet 2016, conformément à la loi.

*Pour insertion,
Maître Jean Marie
MOUSSOUNDA*

Délégation en République du Congo



AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Note Conceptuelle Unique du Nouveau Mécanisme de financement, la délégation de la Croix-Rouge française recrute un:

Chargé du Renforcement des Organisations de la Société Civile (OSC)

- Qualifications requises Diplômé en droit, sciences sociales, développement social, sciences politiques, sciences économiques gestion, psychologie ou dans des domaines connexes (bac + 5)

- Expérience de travail d'au moins 3 ans dans le domaine associatif en gestion de projet

Le Profil de poste complet est à retirer du 04 au 12 aout 2016, de 8h30 à 15h30, au siège de la délégation de la Croix-Rouge française à Brazzaville ou par demande à l'adresse email: secretugp-congo.frc@croix-

rouge.fr, copie rh-congo.frc@croix-rouge.fr.

Les dossiers de candidatures devront être composés de:

- Curriculum vitae;
- Lettre de motivation adressée au Chef de Délégation CRF;
- Copie des diplômes;
- Copie des certificats de travail

Les dossiers de candidature, adressés au Chef de délégation, doivent être déposés ou envoyés au plus tard le 19 aout 2016 à la délégation de la CRF au Congo sous enveloppe fermée et porter le titre du poste;

OU

Envoyés aux adresses emails ci-dessus avec en Object «candidature / Responsable renforcement OSC».

Jérémie SIBEONI
Chef de Délégation CRF
au Congo

OFFRE D'EMPLOI INTERNE

Dans le cadre de sa structuration, un important groupe de la place, spécialisée dans le transport (touristique & marchandises) et les BTP dont le siège social est situé à Ouesso, recherche pour ses besoins, un candidat pour le poste dont le profil est ci-dessous indiqué :

- Un Responsable Comptable et Financier (Ouesso)

Votre fonction:

En lien direct avec le Directeur Général, le Responsable Comptable et Financier a pour principales missions de:

- Concevoir et construire la fonction finance et l'adapter aux changements internes et externes,
- Identifier, gérer et proposer des solutions aux couvertures des risques de tout le Groupe,
- Gérer l'impact économique et financier des options de développement du Groupe,
- Organiser les contrôles nécessaires pour prévenir les risques de fraude,
- Délivrer le bon à payer pour le paiement des factures fournisseurs,
- Maintenance du Plan Comptable et organisation du cadre Comptable,
- Surveiller et organiser la comptabilité en veillant à l'application des normes professionnelles et réglementaires
- Organiser et planifier l'approche stratégique de la fiscalité des activités du Groupe,
- Contrôle de la politique du crédit,
- Superviser la production des états financiers groupe et fiscaux,
- Superviser et orienter la gestion de la trésorerie,
- Superviser et orienter la fiscalité du Groupe,
- Organiser et superviser le système de contrôle budgétaire,
- Organiser et superviser la production des tableaux de bord et l'aide à la décision de la DG,
- Assumer toutes autres tâches qui seront assignées par la hiérarchie.

Votre profil:

- **Qualification et expérience:**
- Bac+3-4 en Finance – Comptabilité/ Ecole de commerce,
- Expérience professionnelle de 2 ans minimum dans un poste similaire,
- Bonne connaissance des techniques de prévision, de modélisation, bonne connaissance de la gestion budgétaire de la comptabilité, de la fiscalité ; bonne capacité de négociation,
- Bonne connaissance et expérience avérée

des processus ERP,
- Age maximum admis: 35 ans.

- Compétences techniques:

- Maîtrise de l'outil informatique (bureautique, connaissance de sage comptabilité et immobilisation serait un atout),
- Langues : français parlé (niveau) – Lingala ou Kikongo (parlé couramment) – Anglais ou autre langue un atout

- Autres

- Intégrité, rigueur, honnêteté, authentique,
- Être orienté clients solution aux problèmes,
- Capable de combiner l'intuition et réflexion profonde pour une solution financière et commerciale fiable,
- Créer et développer un bon partenariat avec les responsables opérationnels (Collaborateurs directs du DG) et les partenaires externes (CAC, Administration fiscale et douanière, Conseil fiscal, Banquiers etc...),
- Apte à canaliser tout le personnel vers la performance et la réduction des coûts,
- Capables de développer les potentiels et la performance des membres de son équipe,
- Apte à huiler et implémenter une véritable interdépendance des unités opérationnelles du Groupe.

Dossier de candidature:

Le dossier de candidature doit être envoyé par mail, à l'adresse mail suivante: recrutementbrazza@gmail.com et doit comprendre les pièces ci-après:

- Une lettre de motivation dans laquelle le lieu d'affectation souhaité ainsi que le poste doivent être clairement indiqués;
- Un CV détaillé avec photo, sur deux pages au plus;
- Un récépissé de l'ONEMO en cours de validité;
- Date de clôture de réception des dossiers de candidatures: 14 août 2016.

N.B: Seules les candidatures qui répondront aux critères seront sélectionnées.

XXXIe Jeux Olympiques d'été

Les yeux seront braqués sur Rio de Janeiro

Les Jeux Olympiques, les trente et unièmes de l'histoire, événement planétaire du sport, débutent vendredi 5 août 2016, à Rio de Janeiro (Brésil), avec la cérémonie d'ouverture qui se déroulera au mythique Stade Maracana qui peut accueillir plus de 78 000 spectateurs. Ces J.O., qui se termineront le dimanche 21 août, connaîtront une participation massive de l'Afrique. Cette présence se traduira-t-elle, au bilan final, par une ample moisson de médailles et de places de finalistes?

Un nombre record de 206 comités nationaux olympiques ont confirmé leur participation. Deux milliards de téléspectateurs sont attendus devant la cérémonie d'ouverture. Selon les organisateurs brésiliens, le spectacle devrait durer très exactement 3h37 et sera placée « sous le signe de la fête et de l'optimisme ».

Au total 11360 athlètes dont 6222 hommes vont prendre part aux différentes épreuves. Les 206 délégations rivaliseront dans 306 épreuves en 33 lieux différents. Les USA sont le pays le plus représenté avec 556 sportifs. Le Brésil, pays hôte, a engagé 469, l'Allemagne et l'Australie ont, chacune, 424.

La bataille sera rude, pour conquérir les médailles olympiques. Plus du quart de ce contingent mondial viendra de l'Afrique. Un autre record, avec 54 délégations africaines annoncées, mieux qu'à Londres, en 2012, surtout avec la présence du Soudan du Sud qui fera sa toute première participation au J.O.



Le mythique stade Maracana qui accueillera la cérémonie d'ouverture.

Le nombre de sportifs envoyés par chaque pays africain varie énormément. Les délégations africaines les plus fortes sont celles de l'Afrique du Sud, de l'Égypte et du Nigeria. Les sportifs du continent ne s'aligneront que dans 126 disciplines. En dehors des pays qui ont une équipe sélectionnée pour un sport d'équipe, l'essentiel des athlètes africains se produiront dans quatre disciplines: athlétisme, boxe, judo, lutte. On enregistre aussi une petite participation dans les autres disciplines connues (natation, cyclisme, tennis de table, haltérophilie) et puis quelques sports très mineurs en Afrique, comme le canoë-kayak. Le Kenya devrait être le meilleur atout africain pour ces J.O. Suivent: l'Éthiopie et l'Afrique du Sud. Il n'y a rien à attendre du Congo, qui n'a aligné que 8 sportifs. D'ailleurs, son meilleur espoir, le lanceur de poids Franck Elemba ne s'est fixé pour objectif qu'une

place en finale. Ces jeux se déroulent dans un contexte d'exclusion de plusieurs sportifs russes. Alors que la délégation russe devait initialement compter 387 sportifs, elle s'est notablement réduite en raison du scandale de dopage organisé qui a valu à nombre d'entre eux d'être écartés des Jeux. Ils ne seront plus que 266 dans 29 disciplines. Au total, 117 sportifs russes ont été identifiés comme officiellement exclus des Jeux de Rio. Le sens de la diplomatie du président du C.i.o (Comité international olympique), Thomas Bach, a sans doute évité le pire, pour la Russie. Le pays hôte sera aussi confronté aux questions sécuritaires et sanitaires. On craint finalement que la manifestation ne se présente sous les meilleurs auspices. Puisse, malgré tout, le sport l'emporter!

G.M.

Demi-finales aller de la Coupe du Congo

Est-ce déjà le bout du tunnel?

CARA et A.C Léopards de Dolisie, reçus respectivement par J.S.T et A.S Kimbonguéla, mercredi 3 août 2016, en match aller des demi-finales de la Coupe du Congo de football disputées au Stade Président Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville, ont tiré leur épingle du jeu. Les "Aiglons" l'ont emporté par 2-1, tandis que les Fauves du Niari gardent intact leurs chances en faisant jeu égal: 0-0. Mais, le suspense persistera aussi longtemps que les matchs retour n'auront pas été joués.

Il est vrai que J.S.T, surtout, et l'A.S Kimbonguéla, dans une moindre mesure, ont déchanté. Mais, ils ont juré de ne plus se faire prendre au retour. J.S.T, notamment, estime que l'arbitrage, qui a fait danser une partie du public, en a ajouté à ses malheurs en accordant au CARA un penalty boudé par presque tout le stade, et en lui refusant un but qui aurait dû être celui de son égalisation, en fin de partie. Ce qui a fait dire à l'autre que J.S.T-CARA a été un match à palabres, notamment en deuxième période de jeu. Même si J.S.T a été trahi par un certain excès de confiance, après avoir réussi son but.

Et pourtant les choses ont bien commencé, comme pour convaincre les sceptiques, de part et d'autre. Les Aiglons étaient surpris, ensuite, au fil des minutes, par la vigueur de jeunes descendus des collines de Talangaï à attaquer le ballon,

couronnée, à la 42e minute par le but de Wilfrid Nkaya: 1-0.

Le coup de canon de Boukanga L'alerte a été, on le voit, chaude. Elle a poussé les Aiglons à relever le défi. Et ils ont confié le soin à Jason Boukanga de le rappeler à ceux qui en doutaient. L'attaquant aiglons a fini par éclater, contraignant le portier adverse, Yannick Elenga, à se retourner dans ses filets. Ce coup de feu, on en parle encore: 1-1.

Mais, le plus surprenant sortira du bras du deuxième assistant, à la 72e minute. Il a vu un jeune de Talangaï manié le ballon dans sa surface de réparation, ce que dément certaines images, et donc pas toutes. Et a soulevé son drapeau: penalty. Et palabres! Les Aiglons ne se sont pas faits priés, pour le transformer en but: 1-2.

Pour la première fois, J.S.T touchait la réalité du doigt: le rêve de disputer la finale s'évanouit, peut-être. Pourtant, à une minute de la fin (89e), il obtient un but, par Mignon Etou-Mban. Illusion. On disserte encore sur l'invalidation de ce but...

Qu'à cela ne tienne, le CARA n'a demandé à personne un quelconque coup de pouce, affirment ses supporters.

En lever de rideau, le match semblait joué pour l'A.C Léopards de Dolisie rassuré par son expérience et son effectif plus huppé que celui de l'A.S Kimbonguéla. Un match d'un assez bon niveau, mais avare en but. Il n'y en a pas eus.

Tout se décidera, finalement, dimanche 7 août, à l'issue des matchs retour.

Jean ZENGABIO

A.S Kimbonguéla-A.C Léopards (0-0). Arbitre:

A.S Kimbonguéla: Salanyng Ngeh; Yannick Malonga, Romel Mbaloula, Bienvenu Ngoma, Christ Mavoungou; Guimel Koutounda, Samba Minou, Teddy Babakissa (puis Mahoungou, 52e); Atipo Ebengué (puis Zadouaka, 83e); Ismaël Ankobo, Ngoulou Moutsouka (puis Moutou, 80e). Entr.: Gildas Ngo "Général".

A.C Léopards: Trésor Elenga; Gloire Yila Dibata, Boris Moubhio, Hermann Nkodia, Dimitri Bissiki Magnokélé; Alou Bagayoko, Césair Gandzé (puis Tchilimbou, 73e), Mfoutou Madila, Merveil Ndockyt (puis Deldy Goyi, 76e); Trésor Mukenga (puis Junior Makiéssé, 64e), Winstone Kalengo. Entr.: Guillaume Ilunga.

CARA bat J.S.T (2-1). Arbitre: Clint Bisseyou. Buts: Nkaya (42e), pour J.S.T; Boukanga (62e) et Mbangou (72e), pour CARA.

J.S.T: Yannick Elenga; Julfin Ondongo, Francis Okombi, Julien Siangungu, Imoulé Ngampio; Patrick Mukanvula (puis Migon Etou Mban, 81e), Matheis Nkouka, Duval Mbemba; Wilfrid Nkaya, Kabangu Tsulé (puis Eric Nkanza, 59e), Molinga Ndama. Entr.: Hugues Ondina.

CARA: Rudd Bocko; Jacques Kamé, Béranger Itoua, Vangu Mengi, Stevi Loparimi; Brel Mohindiki, Joseph Mbangou, Gédéon Ingoli, Yannick Mbemba; Ruddy Ebengo Liéma, Jason Boukanga. Entr.: Raoul Mutufula.

Nécrologie

Onka-Malonga comme un météore

2005. Le Congo se voit attribuer la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 20 ans. Les férus de football adhèrent à une réussite totale de la compétition, mais aimeraient voir leur équipe sur la plus haute marche du podium. Le Congo se voit attribuer la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 20 ans. Les férus de football adhèrent à une réussite totale de la compétition, mais aimeraient voir leur équipe sur la plus haute marche du podium. Un pari fou.

Gouvernement et fédération s'entourent de quelques précautions. Un centre national de formation de football est créé, sous l'égide du président Denis Sassou, en partenariat avec l'A.J. Auxerre, une référence en terme d'école de football en France et en Europe.

Février 2005, trois journées (25, 26 et 27 février) de détection auxquelles participent 210 candidats présélectionnés en provenance de tous les départements du pays sont organisées à Brazzaville, par des formateurs et éducateurs de l'A.J. Auxerre, sous la conduite de Gérard Bourgois. Lundi 28 février, à 18h, à l'hôtel Saphir, Bernard Turpin, responsable des écoles de formation d'Auxerre, publie la liste des 40 jeunes retenus pour faire partie de la première promotion du Cnff. Parmi eux: Destin Chancel Onka-Malonga, de Pointe-Noire, Yann Kombo et Harris Tchilimbou, de Hinda, Fodé Doré et Junior Epako, de Brazzaville.

Deux ans plus tard, après une purge, ils seront rejoints par les Delvin Ndinga, Franchel Ibara, Ulrich Kapolongo, Chirel Ngakosso "Ngoueté", Gracia Ikouma, Fabrice Nguessi Ondama, Cecil Magouel Filankembo, Hermann Preston Lakolo, Bovid Itoua-Ngoua "Owen", Rufin Diampamba, Jules Fred Onjola, Oxence Mbani Madzou, Jacques Loparimi, Taty Tahy, Olfaga Okiélé, Kester Méréck, Said Nkounga, Yann Ahoungou, etc. Un entraîneur étranger, en l'occurrence le Français Eddie Hudanski, est engagé pour les préparer plus de deux ans avant la compétition.

En septembre 2005, les Diables-Noirs,



en quête de second gardien de but et de milieu de terrain, l'enrôlent, à leur tour, avec Delvin Ndinga. Les deux disputent quelques matchs du championnat national qui se terminera malheureusement en queue de poisson, la finale Diables-Noirs-Saint-Michel de Ouenzé ayant accouché d'une grosse souris. Néanmoins, ils sont presque adoptés par la tumultueuse et exigeante famille "Noir et jaune".

Deux ans plus tard, sur les 40 premiers pensionnaires du C.n.f.f, seuls Onka-Malonga (1 match comme titulaire), Yan Kombo et Harris Tchilimbou participent et gagnent la Coupe d'Afrique des nations U20, en février 2007.

Destin Chancel Onka-Malonga est, également, à la Coupe du monde U20, du 30 juin au 22 juillet 2007, au Canada. Cette fois, il crée l'écran. Ayant fait l'unanimité lors de la préparation en France, il garde les perches congolaises comme titulaire.

Hélas! Après la Coupe du monde, Destin Chancel Onka-Malonga disparaît. On trouvera ses traces en Algérie, dans l'équipe de C.A. de Batna. D'où

Gaston Tsiangana le tire pour garder les bois des Diables-Rouges, lors du match amical contre l'Angola, disputé, le 14 novembre 2009, à Luanda (1-1). Ce sera l'unique sélection de Destin Onka avec les Diables-Rouges A, parce qu'ayant souvent fait face à une grande concurrence à son poste.

Ces dernières années, Destin Onka-Malonga a choisi la France pour exercer son métier de footballeur. Son dernier club est l'Olympique d'Alès en Cévennes, en CFA2. Il était très estimé par ses dirigeants et ses coéquipiers. Nous avons appris, la nuit du dimanche 31 juillet, par un communiqué laconique, la mort par accident de Chancel Destin Onka-Malonga. Mais, le souvenir de ce gardien de but au gabarit imposant et une sûreté de mains que certains lui envieraient continue à nous harceler. De même que sa grande sportivité. Nous l'avons revu, pour la dernière fois au Stade Massamba-Débat, en novembre 2015, lors du tournoi de la République remporté par les Diables-Noirs. Il figurait dans l'équipe de la Diaspora constituée par le coach Elie Ngoya et s'était souvenu de son ancien public, en allant le saluer. Il fut frénétiquement ovationné par "Pékin". Adieu, Destin Chancel!

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Coupe du Congo féminine

Les féminines ont, également, leur Coupe nationale dont les demi-finales aller placent en pole position F.C.F La Source, victorieux de Club Espérance, par 3 à 2, et l'A.C Léopards, vainqueur de l'A.C Colombe, par 4-2. Ces deux joutes se sont disputées, mardi 2 août, au Stade Président Alphonse Massamba-Débat. Pour le compte de la manche retour, les quatre protagonistes en découdront, dimanche 7 août, à Brazzaville, pour le match F.C.F La Source-Club Espérance, à Pointe-Noire, pour A.C Léopards-A.C Colombe.

croix-rouge française



AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base, ainsi que des pratiques d'hygiène pour les populations des plateaux Batékés », la Croix-Rouge française recherche :

Consultant – Evalueur externe

Qualifications requises

- Expérience dans l'hydraulique rurale
- Expérience dans le développement local
- Expérience en évaluation et/ou écriture de projet (de préférence format EuropeAid).
- Expérience à l'international, la connaissance du Congo et de la zone est un plus.
- Analyse du secteur institutionnel en charge de la gestion de l'eau.
- Expérience de travail d'au moins 5 ans dans la gestion de projet

Le Profil de poste complet est à retirer du 05 au 12 août 2016, de 8h30 à 15h30, au siège de la délégation de la Croix-Rouge française à Brazzaville ou par demande à l'adresse email :

wash-pool.frc@gmail.com, copie rh-congo.frc@croix-rouge.fr.

Les dossiers de candidatures devront être composés de :

- Curriculum vitae ;
- Lettre de motivation adressée au Chef de Délégation CRF;
- Offre technique ;
- Une offre financière.

Les dossiers de candidature, adressés au Chef de délégation, doivent être déposés ou envoyés au plus tard le 02 septembre 2016 à la délégation de la CRF au Congo sous enveloppe fermée et porter le titre du poste ;

OU

Envoyés aux adresses emails ci-dessus avec en Objet « candidature / Consultant – Evalueur externe ».

Jérémy SIBEONI
Chef de Délégation CRF au Congo

Conférence de presse du secrétaire général de la Codeha Guy-Brice Parfait Kolélas a brisé le silence qui n'était pas pour lui «une résignation»

Le secrétaire général de la Codeha (Convention des démocrates humanistes africains), Guy-Brice Parfait Kolélas, a rompu le silence qui, selon lui, n'a jamais été «un aveu de faiblesse ou de résignation», en tenant une conférence de presse, vendredi 29 juillet 2016, au siège de son parti qu'il a inauguré peu après, au quartier Mpissa, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. «Il fallait observer où allait le vent. Ce temps de silence nous a permis de connaître le sens du vent et d'orienter notre combat politique. Je combats pour un idéal politique qui transcende les barrières ethniques et épouse les contours de la Nation. Je ne combats pas des hommes, mais un système politique dés-humanisant qui appauvrit les hommes, pour mieux les manipuler, mieux les chosifier», a-t-il déclaré, dans son mot liminaire.

Pour sa première sortie politique, après la crise post-électorale, Guy-Brice Parfait Kolélas, ancien candidat de l'opposition à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016, a ressorti un discours politique très en phase avec l'attitude radicale de la frange de l'opposition à laquelle il appartient. Pour lui, ce qui se passe, actuellement, au Congo, lui rappelle «les pires heures du marxisme, les mêmes symptômes».

Si, le 6 avril 2016, il réagissait, dans une conférence de presse, aux résultats de l'élection présidentielle publiés par la Cour constitutionnelle, en disant qu'il accepte le verdict annoncé, «quoique discutable», aujourd'hui, il parle de «hold up électoral du 4 avril» ayant obligé de choisir «le silence comme posture», mais un silence qui n'est pas un «aveu de faiblesse ou de résignation».

Critiqué par ses propres partisans, pour n'avoir pas contesté, ouvertement, les résultats publiés, Guy-Brice Parfait Kolélas semble emboucher, maintenant, un discours radical de nature à satisfaire l'attente de sa base.

Ainsi, il dresse un tableau bien sombre de la situation du pays.

«Une crise économique, sociale et financière qui ébranle les fondamentaux de la République, des violations répétées des droits de l'homme, la promotion des anti-valeurs, avec la mise sur pied des milices au service du pouvoir et d'une police politique qui fabrique de vrais fausses preuves, aux fins d'arrêter les opposants politiques. L'arrestation des opposants et des jeunes Congolais qui ne rentrent pas dans le monde politique du pouvoir régnant est devenue la principale occupation; les geôles de la Maison d'arrêt de Brazzaville sont remplies des prisonniers de l'intolérance idéologique; la justice est aux ordres du pouvoir. Nous assistons à une montée du banditisme dans le département meurtri du Pool, pourtant quadrillé par la Force publique. Les quartiers de Brazzaville sont truffés d'indicateurs de la police politique, aux fins de traquer des prisonniers qui oseraient parler en mal du pouvoir régnant», a-t-il fait savoir.

«Le pouvoir régnant s'écarte des vrais problèmes qui se résument par le règne de l'arbitraire, le chômage endémique des jeunes diplômés; la cherté de la vie... Le Congo va mal. Il fait, aujourd'hui, face à un niveau d'endettement de près



Guy-Brice Parfait Kolélas (3^e, à partir de la droite)

de 70% du P.i.b, dont 45% du P.i.b pour la dette publique extérieure. La diversification de l'économie congolaise, longtemps clamée, ne s'est pas faite; l'économie est restée unijambiste. L'épargne nationale, mise soigneusement de côté pour les générations futures, a fondu comme neige au soleil. Elle a disparu. Les analystes économiques les plus avertis nous disent qu'à ce rythme, l'héritage que laisserait la politique actuelle est un Congo surendetté sur le long terme; appauvri avec une richesse négative de l'ordre de moins de 20,3% du P.i.b, en 2034, période à laquelle la production de pétrole aura baissé à 13 millions de barils, contre 90 millions, en 2015, 98 millions, en 2020, 58 millions, en 2025, et 18 millions, en 2030», a-t-il indiqué.

Pour parler vrai, l'orateur pense que le Congo reçu en héritage des pères de l'indépendance, est au bord du précipice; «Il se trouve à la croisée des chemins entre le bon sens et la folie de l'insouciance d'une classe politique qui fait passer au-devant, ses intérêts partisans, au détriment de ceux des Congolais, qui nie l'évidence... L'Etat semble être en faillite: Les administrations tournent au ralenti, les Ministères n'ont plus de budgets de fonctionnement: le budget exécuté, les entreprises licencient

en masse», a-t-il signifié. Fort de cela, Guy-Brice Parfait Kolélas a laissé entendre que seul le dialogue politique, sous l'égide de la communauté internationale, s'impose entre le pouvoir et l'opposition. Très sceptique, il s'est dit, malheureusement, inquiet de l'attitude de certains hommes politiques qui semblent, selon lui, nier la nécessité de l'organisation d'un véritable dialogue inclusif. «Cette cécité politique n'augure pas de lendemains meilleurs pour mon pays. Ces hommes sont plus concernés par des mécanismes de conservation d'un pouvoir politique, acquis frauduleusement, que par la gouvernance économique, sociale et culturelle de notre pays. Ce fantasme politique est en train de tuer le Congo», a-t-il renchéri.

Aussi, a-t-il invité le président de la République à prendre de la hauteur, en saisissant la main tendue de l'opposition politique, pour un dialogue sincère, avant qu'il ne soit trop tard. Pour mieux préparer ce dialogue, l'orateur a invité l'opposition congolaise à la tenue d'une deuxième convention nationale, aux fins de recadrer le combat, redéfinir les grandes lignes d'une opposition mûre, responsable et consciente de ses missions.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Projet d'appui au développement des ressources humaines de santé

Organisation d'un atelier au C.h.u, sur la méthode participative

La situation sanitaire au Congo reste mitigée, ces dix dernières années, et nécessite une thérapie de choc, pour relever le grand défi de son amélioration. C'est dans ce contexte que le gouvernement a élaboré, courant 2006, un premier P.n.d.s (Plan national de développement sanitaire), pour une période de cinq ans, afin de remédier à cette situation qui, de jour en jour, ne fait que s'aggraver. Pour ce faire, l'A.f.d (Agence française de développement) a octroyé, en 2010, une subvention au gouvernement, pour financer un projet d'appui au développement des ressources humaines de santé, avec pour objectif: la gestion des ressources humaines de la santé et la formation initiale des personnels paramédicaux, afin d'améliorer la qualité de leurs prestations et services.

C'est dans cette optique, et tenant compte de la formation des formateurs des personnels de santé, que Mme Caroline Larue, professeur titulaire à la Faculté des sciences infirmières, et vice-doyenne de l'Université de Montréal, au Canada, et M. Martin Charrette, étudiant en doctorat, ont animé, du 25 juillet au 2 août 2016, au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville, un atelier de formation, qui a regroupé vingt personnes, issues des programmes, notamment, les Sages-femmes et les laborantins pour les sciences et analyses biomédicales. Sous la supervision du coordonnateur

national, le Pr Richard Bilekott. Ceci, dans le but de soutenir les programmes de licence en santé, afin de relever le raisonnement clinique des futurs professionnels de la santé. Ces programmes se sont développés dans une approche participative, qui a permis aux apprenants de jouer un rôle actif. Or, l'approche traditionnelle s'appuie sur les connaissances nouvelles en pédagogie.

Au cours des travaux, les personnes impliquées dans les groupes de travail ont eu des échanges constructifs, en faisant preuve de créativité et en intégrant les méthodes pédagogiques d'évaluation qui sti-



Une vue des sages-femmes. (Ph. d'arch.)

mulent le raisonnement des futurs professionnels de la santé. Pour Mme Caroline Larue, «c'est une grande fierté de constater que les nouveaux programmes de licence en santé reflètent les nouvelles recherches en pédagogie, tout en s'imprégnant de la réalité congolaise. Ce projet d'appui au développement des ressources humaines de la santé, soutenu par l'A.f.d, apporte, dans sa composante, un appui à la réforme de l'enseignement paramédical. Il intervient auprès

de la Faculté des sciences de la santé de l'Université Marien Ngouabi, ainsi que dans les écoles paramédicales relevant du Ministère de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi. Il prévoit la formation initiale des personnels de la santé par l'implantation de nouveaux programmes de formation et l'appui à la réhabilitation des centres de formation et des équipements pédagogiques».

Pascal BIOZI KIMINOU

Affaire des explosions du 4 mars 2012

Clément Mouamba a rassuré les propriétaires des maisons détruites sur la reprise du dialogue

Une délégation du Collectif des bureaux des comités de suivi des sinistrés du 4 mars 2012 des quartiers 54 et 59, à Ouenzé, et des quartiers Mpila (61), Dragage (62) Kanga-Mbanzi (64), à Talangaï, dirigée par Aimé Bokino, a été reçue en audience, lundi 1^{er} août 2016, par le premier ministre, Clément Mouamba, à son cabinet de travail, à Brazzaville. Pour évoquer la situation des propriétaires des maisons détruites par les explosions du 4 mars 2012. «Le dialogue est rétabli, pour harmoniser les points de vue et prendre la bonne mesure de la situation», a ras-



Le 4 mars 2012, l'horreur de l'explosion subite d'un dépôt de munitions militaires s'abattait sur une bonne partie de la ville-capitale. Depuis, les propriétaires des maisons détruites n'ont jamais été indemnisés par l'Etat qui a eu d'autres priorités. Le premier ministre Clément Mouamba a repris le dossier et privilégie le dialogue. Ce qui les rassure.

suré le premier ministre, après avoir pris connaissance de la situation.

Pendant l'audience, la délégation du Collectif des comités de suivi a fait le point au premier ministre, des engagements pris par le président de la République, lors de son adresse sur l'état de la Nation, le 13 août 2013, devant le parlement réuni en congrès, à savoir: la tenue d'un dialogue citoyen avec les propriétaires des parcelles, prélude à toute opération de reconstruction dans les zones du sinistre; le relogement des propriétaires des maisons détruites dans les logements sociaux de Mpila, en attendant qu'ils regagnent leurs habitations après la construction; le dédommagement des opérateurs économiques ayant perdu leurs biens à usage commercial. A cet effet, le comité de suivi avait adressé un cahier des charges au gouvernement et deux rencontres avaient eu lieu avec le ministre d'Etat, Firmin Ayessa, directeur de cabinet du chef de l'Etat, en sa qualité de président du comité de crise, en vue de la tenue d'une grande rencontre avec les membres de la commission technique, représentée par les ministres en charge du dossier du 4 mars 2012.

Pendant que le Collectif des comités de suivi attendait, impatientement, la tenue du dialogue citoyen, pour harmoniser les points de vue, des spots publicitaires sur les prototypes de maisons à construire étaient diffusés sur les antennes de Télé-Congo, à la surprise des propriétaires victimes.

Faisant le bilan des engagements non tenus par le gouvernement, le Collectif des comités de suivi des sinistrés des deux arrondissements a fait une déclaration sur deux points, à savoir: le Collectif des comités de suivi ne se reconnaît pas dans la propagande télévisée faite par le gouvernement sur la construction des maisons R+1, R+2 et R+3 dans la zone dite rouge; le rappel que les explosions du 4 mars 2012 ne sont pas une catastrophe naturelle, mais une catastrophe provoquée par l'irresponsabilité et la négligence imputable à l'Etat congolais. Donc, ce dossier ne peut pas être traité unilatéralement par le gouvernement de la République, mais à travers un dialogue citoyen entre le gouvernement et les familles victimes, comme promis, depuis longtemps, par le président de la République.

Tenant compte des échéances politiques qui pointaient à l'horizon (référendum constitutionnelle, élection présidentielle anticipée), une trêve sociale a été observée. C'est ainsi qu'aujourd'hui, le moment est propice, pour relancer ce dossier, en vue d'une solution définitive, estime le collectif. Enfin, le Collectif des comités de suivi a rappelé au premier ministre qu'avec le recul du prix de baril de pétrole, la solution idéale à la reconstruction des maisons détruites serait de négocier l'appui financier avec des pays amis.

Pour sa part, le premier ministre a félicité ses interlocuteurs pour la bonne gestion de cette situation et a déclaré ce qui suit: le dialogue est rétabli, pour harmoniser les points de vue et prendre la bonne mesure de la situation; une rencontre est prévue avec les ministres en charge du dossier, pour connaître ce qui a été fait et ce qui reste à faire; une rencontre aura lieu avec les membres de la commission technique et les partenaires qui sont les membres du collectif. Les engagements pris seront intégrés dans le budget 2017, en tenant compte du contexte actuel.

Après toutes ces interventions, rendez-vous a été pris avant la fin du mois de septembre 2016, pour la poursuite du dialogue. On peut donc se féliciter de ce que le premier ministre, Clément Mouamba, ait rétabli le dialogue, ce qui rassure les familles victimes qui n'attendent que la concrétisation des propositions faites.

Xavier MPOUGALOGUI



CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix



Les Câbleries du Sénégal

Fil TH 1,5



7.000 FCFA



Les Câbleries du Sénégal

Fil TH 2,5



10.900 FCFA



Schneider Electric

Domaé

2.900 FCFA

legrand®

Prise Kaptika



400 FCFA



legrand®

Multiprise 2P+T

6.900 FCFA

legrand®

Hublot Rond



4.400 FCFA

6 Avenue Foch, Centre Ville Brazzaville République du Congo

Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 www.celecsa.com